

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-first Parliament, 2011-12-13

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

OFFICIAL LANGUAGES

Chair:
The Honourable MARIA CHAPUT

Monday, June 10, 2013
Monday, June 17, 2013

Issue No. 21

Fifth meeting on:
Best practices for language policies and
second-language learning in a context of
linguistic duality or plurality

First (final) meeting on:
Bill C-419, An Act respecting language skills

INCLUDING:
THE SIXTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Bill C-419, An Act respecting language skills)

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
quarante et unième législature, 2011-2012-2013

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

LANGUES OFFICIELLES

Présidente :
L'honorable MARIA CHAPUT

Le lundi 10 juin 2013
Le lundi 17 juin 2013

Fascicule n° 21

Cinquième réunion concernant :
Les meilleures pratiques en matière de politique
linguistique et d'apprentissage d'une langue seconde dans
un contexte de dualité ou de pluralité linguistique

Première (dernière) réunion concernant :
Le projet de loi C-419, Loi concernant
les compétences linguistiques

Y COMPRIS :
LE SIXIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Projet de loi C-419, Loi concernant
les compétences linguistiques)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
OFFICIAL LANGUAGES

The Honourable Maria Chaput, *Chair*

The Honourable Andrée Champagne, P.C., *Deputy Chair*
and

The Honourable Senators:

- | | |
|--|--|
| * Cowan
(or Tardif)
Demers
Fortin-Duplessis
Jaffer | McIntyre
Mockler
Robichaud, P.C.
Tardif |
| * LeBreton, P.C.
(or Carignan) | |

*Ex officio members
(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Jaffer replaced the Honourable Senator De Bané, P.C. (*June 17, 2013*).

The Honourable Senator Demers replaced the Honourable Senator Poirier (*June 17, 2013*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
LANGUES OFFICIELLES

Présidente : L'honorable Maria Chaput

Vice-présidente : L'honorable Andrée Champagne, C.P.
et

Les honorables sénateurs :

- | | |
|--|--|
| * Cowan
(ou Tardif)
Demers
Fortin-Duplessis
Jaffer | McIntyre
Mockler
Robichaud, C.P.
Tardif |
| * LeBreton, C.P.
(ou Carignan) | |

* Membres d'office
(Quorum 4)

Modification de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénatrice Jaffer a remplacé l'honorable sénateur De Bané, C.P. (*le 17 juin 2013*).

L'honorable sénateur Demers a remplacé l'honorable sénatrice Poirier (*le 17 juin 2013*).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Tuesday, June 11, 2013:

Second reading of Bill C-419, An Act respecting language skills.

The Honourable Senator Carignan moved, seconded by the Honourable Senator Marshall, that the bill be read the second time.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the second time.

The Honourable Senator LeBreton, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Andreychuk, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on Official Languages.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 11 juin 2013 :

Deuxième lecture du projet de loi C-419, Loi concernant les compétences linguistiques.

L'honorable sénateur Carignan propose, appuyé par l'honorable sénatrice Marshall, que le projet de loi soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénatrice LeBreton, C.P., propose, appuyée par l'honorable sénatrice Andreychuk, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des langues officielles.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Gary W. O'Brien

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, June 10, 2013
(51)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day in room 9, Victoria Building, at 5 p.m., the chair, the Honourable Maria Chapat, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Champagne, P.C., Chapat, De Bané, P.C., Fortin-Duplessis, McIntyre, Mockler, Poirier, Robichaud, P.C., and Tardif (9).

In attendance: Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Monday, March 25, 2013, the committee continued its study of best practices for language policies and second-language learning in a context of linguistic duality or plurality. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 18.*)

WITNESS:

Association des universités de la francophonie canadienne et Consortium national de formation en santé:

Jocelyne Lalonde, Executive Director.

Ms. Lalonde made a presentation and answered questions.

At 6:22 p.m., the committee suspended.

At 6:25 p.m., the committee resumed in camera.

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee considered a draft agenda (future business).

At 6:41 p.m., the committee suspended.

At 6:42 p.m., the committee resumed in public to consider a draft budget.

After debate, it was agreed that the following special study budget application on best practices for language policies and second-language learning in a context of linguistic duality or plurality for the fiscal year ending March 31, 2014, with the adjustments reflected from this meeting and following a final review by the Senate administration that will be overseen by the Subcommittee on Agenda and Procedure, be approved for submission to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration:

SUMMARY OF EXPENDITURES

General expenses	\$	0
Activity 1: Fact-finding missions in Switzerland and Finland	\$	<u>122,245</u>
TOTAL	\$	<u>122,245</u>

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 10 juin 2013
(51)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 heures, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Maria Chapat (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Champagne, C.P., Chapat, De Bané, C.P., Fortin-Duplessis, McIntyre, Mockler, Poirier, Robichaud, C.P., et Tardif (9).

Aussi présente : Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Également présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le lundi 25 mars 2013, le comité continue son étude des meilleures pratiques en matière de politique linguistique et d'apprentissage d'une langue seconde dans un contexte de dualité ou de pluralité linguistique. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 18 des délibérations du comité.*)

TÉMOIN :

Association des universités de la francophonie canadienne et Consortium national de formation en santé :

Jocelyne Lalonde, directrice générale.

Mme Lalonde fait une présentation et répond aux questions.

À 18 h 22, la séance est suspendue.

À 18 h 25, la séance reprend à huis clos.

Conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, le comité examine un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

À 18 h 41, la séance est suspendue.

À 18 h 42, la séance reprend en public pour examiner une ébauche d'un budget.

Après débat, il est convenu que le budget suivant (étude spéciale sur les meilleures pratiques en matière de politique linguistique et d'apprentissage d'une langue seconde dans un contexte de dualité ou de pluralité linguistique), reflétant les modifications apportées lors de cette séance et à la suite d'un examen final mené par l'administration du Sénat et encadré par le Sous-comité du programme et de la procédure, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014, soit adopté et présenté au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration :

SOMMAIRE DES DÉPENSES

Dépenses générales	0 \$
Activité 1 : Missions d'étude en Suisse et en Finlande	<u>122 245 \$</u>
TOTAL	<u>122 245 \$</u>

At 6:44 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Monday, June 17, 2013
(52)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day in room 9, Victoria Building, at 4:30 p.m., the chair, the Honourable Maria Chaput, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Champagne, P.C., Chaput, Demers, Fortin-Duplessis, Jaffer, McIntyre, Mockler, Robichaud, P.C., and Tardif (9).

In attendance: Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; Brigitte Lemay, Communications Officer, Senate Communications Directorate.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, June 11, 2013, the committee began its consideration of Bill C-419, An Act respecting language skills.

WITNESSES:

Office of the Commissioner of Official Languages:

Graham Fraser, Commissioner of Official Languages;

Sylvain Giguère, Assistant Commissioner, Policy and Communications Branch;

Ghislaine Charlebois, Assistant Commissioner, Compliance Assurance Branch;

Johane Tremblay, Director and General Counsel, Legal Affairs Branch.

Alexandrine Latendresse, Member of Parliament for Louis-Saint-Laurent, sponsor of the bill.

Mr. Fraser made a presentation and, along with Mr. Giguère, Ms. Charlebois and Ms. Tremblay, answered questions.

At 5 p.m., the committee suspended.

At 5:03 p.m., the committee resumed.

Ms. Latendresse made a presentation and answered questions.

At 5:25 p.m., the committee suspended.

At 5:30 p.m., the committee resumed.

It was agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-419, An Act respecting language skills.

It was agreed that the title stand postponed.

À 18 h 44, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le lundi 17 juin 2013
(52)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 16 h 30, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Maria Chaput (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Champagne, C.P., Chaput, Demers, Fortin-Duplessis, Jaffer, McIntyre, Mockler, Robichaud, C.P., et Tardif (9).

Aussi présentes : Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Brigitte Lemay, agente de communications, Direction des communications du Sénat.

Également présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 11 juin 2013, le comité entreprend son examen du projet de loi C-419, Loi concernant les compétences linguistiques.

TÉMOINS :

Commissariat aux langues officielles :

Graham Fraser, commissaire aux langues officielles;

Sylvain Giguère, commissaire adjoint, Direction générale des politiques et des communications;

Ghislaine Charlebois, commissaire adjointe, Direction générale de l'assurance de la conformité;

Johane Tremblay, directrice et avocate générale, Direction générale des affaires juridiques.

Alexandrine Latendresse, députée de Louis-Saint-Laurent, marraine du projet de loi.

M. Fraser fait une présentation et, avec M. Giguère et Mmes Charlebois et Tremblay, répond aux questions.

À 17 heures, la séance est suspendue.

À 17 h 3, la séance reprend.

Mme Latendresse fait une présentation et répond aux questions.

À 17 h 25, la séance est suspendue.

À 17 h 30, la séance reprend.

Il est convenu que le comité passe à l'étude article par article du projet de loi C-419, Loi concernant les compétences linguistiques.

Il est convenu de reporter l'étude du titre.

It was agreed that clause 1, which contains the short title, stand postponed.

It was agreed that clause 2 carry.

It was agreed that clause 1, which contains the short title, carry.

It was agreed that the title carry.

It was agreed that the bill carry.

It was agreed that the chair report the bill to the Senate.

At 5:32 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Il est convenu de reporter l'étude de l'article 1, qui contient le titre abrégé.

Il est convenu d'adopter l'article 2.

Il est convenu d'adopter l'article 1, qui contient le titre abrégé.

Il est convenu d'adopter le titre.

Il est convenu d'adopter le projet de loi.

Il est convenu que la présidente fasse rapport du projet de loi au Sénat.

À 17 h 32, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Danielle Labonté

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Monday, June 17, 2013

The Standing Senate Committee on Official Languages has the honour to present its

SIXTH REPORT

Your committee, to which was referred Bill C-419, An Act respecting language skills, has, in obedience to the order of reference of Tuesday, June 11, 2013, examined the said bill and now reports the same without amendment.

Respectfully submitted,

RAPPORT DU COMITÉ

Le lundi 17 juin 2013

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles a l'honneur de présenter son

SIXIÈME RAPPORT

Votre comité, auquel a été renvoyé le projet de loi C-419, Loi concernant les compétences linguistiques, a, conformément à l'ordre de renvoi du mardi 11 juin 2013, examiné ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement.

Respectueusement soumis,

La présidente,

MARIA CHAPUT

Chair

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, June 10, 2013

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5 p.m. to continue its study on best practices for language policies and second-language learning in a context of linguistic duality or plurality.

Senator Maria Chaput (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Welcome to the Standing Senate Committee on Official Languages. I am Senator Maria Chaput, from Manitoba, chair of the committee. Before we begin, I would like the senators to introduce themselves.

Senator Champagne: Good afternoon. My name is Andrée Champagne, and I am a senator from Quebec.

Senator Mockler: Good afternoon, I am Percy Mockler, a senator from New Brunswick.

Senator Poirier: Good afternoon, I am Rose-May Poirier, a senator from New Brunswick.

Senator Fortin-Duplessis: Good afternoon, my name is Suzanne Fortin-Duplessis, and I am a senator from Quebec. Thank you for accepting our invitation.

Senator McIntyre: Good afternoon; Senator Paul McIntyre, from New Brunswick.

Senator De Bané: Good afternoon. I am Pierre De Bané, a senator from Quebec.

Senator Tardif: Good afternoon, I am Claudette Tardif, a senator from Alberta.

Senator Robichaud: Good afternoon; Fernand Robichaud, senator from Saint-Louis-de-Kent, New Brunswick.

The Chair: Thank you very much.

Joining us today is Jocelyne Lalonde, the executive director of the Association des universités de la francophonie canadienne and of the Consortium national de formation en santé.

Ms. Lalonde asked to appear before the committee, in order to present the point of view of both organizations as part of the study on best practices for language policies and second-language learning in a context of linguistic duality or plurality.

Ms. Lalonde, on behalf of the committee members, welcome. The committee has asked you to make a presentation of no more than seven minutes. I would ask you to go ahead with that now, and the senators will follow with their questions.

Jocelyne Lalonde, Executive Director, Association des universités de la francophonie canadienne and Consortium national de formation en santé: Good afternoon and thank you

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 10 juin 2013

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 heures, pour poursuivre son étude des meilleures pratiques en matière de politique linguistique et d'apprentissage d'une langue seconde dans un contexte de dualité ou de pluralité linguistique.

La sénatrice Maria Chaput (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : Je vous souhaite la bienvenue au Comité sénatorial permanent des langues officielles. Je me présente : Maria Chaput; sénatrice du Manitoba et présidente du comité. Avant de commencer, j'aimerais que les sénateurs se présentent.

La sénatrice Champagne : Bonjour; Andrée Champagne, sénatrice du Québec.

Le sénateur Mockler : Bonjour; Percy Mockler, sénateur du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Poirier : Bonjour; Rose-May Poirier, sénatrice du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Fortin-Duplessis : Bonjour; Suzanne Fortin-Duplessis, sénatrice du Québec. Merci d'avoir accepté notre invitation.

Le sénateur McIntyre : Bonjour; Paul McIntyre, sénateur du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur De Bané : Bonjour; Pierre De Bané, sénateur du Québec.

La sénatrice Tardif : Bonjour; Claudette Tardif, sénatrice de l'Alberta.

Le sénateur Robichaud : Bonjour; Fernand Robichaud, sénateur de Saint-Louis-de-Kent au Nouveau-Brunswick.

La présidente : Merci beaucoup.

Nous accueillons aujourd'hui Mme Jocelyne Lalonde, directrice générale de l'Association des universités de la francophonie canadienne et du Consortium national de formation en santé.

Mme Lalonde a demandé à comparaître devant le comité, de sorte à présenter le point de vue des deux organismes dans le cadre de l'étude des meilleures pratiques en matière de politique linguistique et d'apprentissage d'une langue seconde dans un contexte de dualité ou de pluralité linguistique.

Madame Lalonde, au nom des membres du comité, je vous souhaite la bienvenue devant le comité. Le comité vous a demandé de faire une présentation d'au plus sept minutes; je vous invite donc maintenant à prendre la parole et les sénateurs suivront avec des questions.

Jocelyne Lalonde, directrice générale, Association des universités de la francophonie canadienne et Consortium national de formation en santé : Bonjour et merci beaucoup. Au nom du conseil

very much. On behalf of the board of directors of the Association des universités de la francophonie canadienne and the board of directors of the Consortium national de formation en santé, I would like to thank you for your invitation. You have given me an opportunity to share with you some information and joint recommendations from the two organizations for which I am the executive director and oversee the existing policies, challenges and best practices to promote learning French as a second official language of Canada.

First of all, I would like to give you a brief overview of the AUFC and the CNFS. I will then share some information with you about today's study and the role the members of the AUFC and the CNFS play in this area, and I will conclude with a few recommendations.

The AUFC includes 14 francophone or bilingual universities in seven provinces outside Quebec. The programs offered by these institutions promote learning, teaching and university research in French and, as a result, improve the vitality and influence of Canadian francophone communities.

The AUFC contributes to the human, cultural and economic development of Canada, by strengthening Canada's francophonie through quality and accessible university training throughout the country. Every year, over 27,000 students enrol in the 755 programs offered in French at our member universities. This critical mass of students is very important because it is imperative to develop a bilingual labour force at a time when Canada is preparing to play a larger role in the international economy. Each year, our universities confer diplomas on close to 6,000 highly qualified and bilingual graduates.

The CNFS is a group of 11 colleges and universities, 7 of which are also members of AUFC, that offer programs in French in various health disciplines.

The CNFS also has a national secretariat in Ottawa, which plays an important leadership and coordination role. The CNFS helps improve access to quality health services in French in francophone minority communities by training francophone and bilingual health care professionals and through related research, favouring the well-being and development of those communities.

Since 2003, the 100 health care programs supported by the CNFS have made it possible to train over 4,000 health care professionals capable of providing quality services in French to millions of francophones in a minority situation and, in doing so, have improved and strengthened health care for all Canadians.

d'administration de l'Association des universités de la francophonie canadienne et du conseil d'administration du Consortium national de formation en santé, ainsi qu'en mon nom personnel, je tiens à vous remercier de votre invitation. Vous me donnez ainsi l'occasion de partager avec vous quelques informations et recommandations conjointes des deux organismes pour lesquels j'assume la direction générale concernant les politiques en place, les défis et les bonnes pratiques pour favoriser l'apprentissage du français comme langue officielle seconde au Canada.

Tout d'abord, j'aimerais vous présenter brièvement l'AUFC et le CNFS. Je partagerai par la suite avec vous quelques informations concernant le sujet d'étude du jour et le rôle que les membres de l'AUFC et du CNFS jouent dans ce domaine pour enfin terminer avec quelques recommandations.

L'AUFC regroupe 14 universités francophones ou bilingues réparties dans sept provinces à l'extérieur du Québec. Les programmes offerts par ces établissements permettent de bonifier l'apprentissage, l'enseignement et la recherche universitaire en langue française et améliorent ainsi la vitalité et le rayonnement des communautés francophones canadiennes.

L'AUFC s'engage à contribuer au développement humain, culturel et économique du Canada, en renforçant la francophonie canadienne par des formations universitaires de qualité et accessibles dans l'ensemble du pays. Plus de 27 000 étudiants s'inscrivent annuellement aux 755 programmes offerts en langue française dans nos universités membres. Cette masse critique d'étudiants est fort importante puisqu'il s'avère impératif de développer une main d'œuvre bilingue au moment où le Canada s'apprête à jouer un rôle de plus en plus important dans l'économie internationale. Ainsi, chaque année, près de 6 000 diplômés hautement qualifiés et bilingues sont diplômés de nos universités.

Le CNFS, pour sa part, est un regroupement de 11 institutions d'enseignement universitaire et collégial, dont sept sont également membres de l'AUFC, qui offrent des programmes d'étude en français dans diverses disciplines de la santé.

Le CNFS compte également un secrétariat national à Ottawa, qui joue un rôle important de leadership et de coordination. Le CNFS permet d'améliorer l'accès à des services de santé en français de qualité dans les communautés francophones en situation minoritaire par la formation de professionnels de la santé francophones et bilingues et par la recherche qui s'y rattache, favorisant ainsi le bien-être et l'épanouissement de ces communautés.

Depuis 2003, les 100 programmes en santé soutenus par le CNFS ont permis de former plus de 4 000 professionnels de la santé aptes à offrir à ces millions de francophones en situation minoritaire des services de qualité en français et, par le fait même, d'améliorer et de renforcer les soins de santé offerts à la population canadienne dans son ensemble.

I will now move on to the topic that has brought us here today, the study of practices to support learning French as a second language among young people and immigrants, as well as to ensure Canada's official languages are promoted.

Over 5,500 students enrolled in our member universities come from immersion programs. As recent statistics show, knowledge of French as a second language seems to decrease over time in the absence of a post-secondary experience in French, which is nonetheless accessible throughout Canada. This observation confirms the importance of doing more to promote post-secondary programs in French across Canada, as well as putting in place the infrastructures required to encourage students to continue studying at the post-secondary level in a program in French or in an immersion program to help their bilingualism take root.

Currently, the support programs and services offered to immersion students and French-speaking immigrants vary from institution to institution and region to region in Canada.

In general, our member institutions are active in a number of sectors. These include providing language training in French and English; pedagogical support like tutoring and mentoring for immersion students and immigrants; retraining, meaning training to upgrade skills, particularly in the health care sector for immigrants who arrive from other countries with health care training; orientation and employability services related to their training mandate, such as the program we have at the CNFS that is offered to health care professionals trained abroad. We have clinical training, ongoing training and professional development in French, and our regular post-secondary training programs.

I would now like to talk briefly about the particular role of post-secondary education in immigration. In recent years, the colleges and universities of Canada's francophonie have taken in more and more international students and have offered various training and employability programs to French-speaking immigrants who have settled in francophone communities. The demographics of the student population of our member institutions have changed a great deal over the years, and the student population is more diverse. The support services that are offered must be adapted to the needs of the immigrant student population, whose language skills and cultures are more varied.

Canadian francophone colleges and universities are well placed to encourage the socio-economic and cultural integration of French-speaking immigrants by improving the programs and services offered to new immigrants. They all provide information,

J'enchaîne maintenant avec le sujet qui nous rassemble aujourd'hui, soit l'étude des pratiques en place qui favorisent l'apprentissage du français langue seconde chez les jeunes et auprès des immigrants, ainsi que pour assurer la promotion des langues officielles au Canada.

À cet effet, plus de 5 500 étudiants inscrits dans nos universités membres proviennent de l'immersion. Comme les dernières données statistiques le démontrent, la connaissance du français comme langue seconde semble diminuer avec le temps en l'absence de cette expérience postsecondaire en langue française qui est pourtant accessible dans l'ensemble du pays. Ce constat confirme donc l'importance de promouvoir davantage les programmes postsecondaires offerts en français partout au Canada, ainsi que de mettre en place les infrastructures nécessaires à ce niveau pour encourager les étudiants à poursuivre leurs études postsecondaires dans un programme en langue française ou d'immersion afin d'enraciner leur bilinguisme.

Présentement, l'offre de programmes et de services de soutien aux étudiants de l'immersion et aux immigrants d'expression française varient d'une institution à l'autre et d'une région à l'autre au Canada.

De façon générale, nos établissements membres sont actifs dans plusieurs secteurs, dont les suivants : l'offre de formation langagière, en français et en anglais; un appui pédagogique du tutorat et du mentorat pour les étudiants d'immersion et les immigrants; l'offre de formation d'appoint, c'est-à-dire de la formation de mise à niveau, particulièrement dans le secteur de la santé pour les immigrants qui nous arrivent d'autres pays avec une formation en santé; des services d'orientation et d'employabilité liés à leur mandat de formation tel que le programme que nous avons au CNFS qui est offert aux professionnels de la santé formés à l'étranger. Nous avons des formations cliniques, des formations continues et des perfectionnements professionnels en français, et nos programmes réguliers de formation postsecondaire.

J'aimerais maintenant brièvement parler du rôle particulier de l'éducation postsecondaire en immigration. Au cours des dernières années, les collèges et universités de la francophonie canadienne ont accueilli de plus en plus d'étudiants internationaux et ont offert divers programmes de formation et d'employabilité aux immigrants d'expression française venus s'établir dans les collectivités francophones. Le portrait démographique de la population étudiante de nos établissements membres a ainsi beaucoup changé au fil des ans et est des plus diversifiés. Les services de soutien qui sont offerts doivent être adaptés aux besoins de leur clientèle étudiante immigrante qui possède des capacités langagières et des cultures des plus variées.

Les collèges et universités de la francophonie canadienne sont bien positionnés pour favoriser l'intégration socioéconomique et culturelle des immigrants de langue française en améliorant l'offre de programmes et de services pour les nouveaux immigrants.

training and services to support them in their new life as Canadian students, but also activities so they can have a francophone cultural experience.

Our two main recommendations to improve the current situation when it comes to learning a second official language are as follows. First, we hope that your committee will recommend in its report that the Canadian government increase its support for the French-language education system and immersion programs in French as a second language across Canada at the primary and secondary level, but also by including the post-secondary level to ensure the continuity and maintenance of language skills.

To that end, with the federal government's support, the member institutions of the CNFS and the AUFC could then increase the number of students enrolled in their programs by informing more Canadians, including the immigrant population, that French-language programs exist so that everyone knows that they can get an education in French from the primary to the post-secondary level.

Currently, we mainly talk about primary and secondary, but very rarely do we talk about post-secondary. We hope that your committee recommends that the federal government increase funding to strengthen the capacity and infrastructures of smaller francophone post-secondary institutions outside Quebec. That would make it possible to put in place more services and tools to receive and support Canadian students in immersion, international students and immigrants during their studies in French and to ensure that they can gain a sound mastery of French and the French culture.

With the government's support, the AUFC, the CNFS and our members can continue to play a central role in promoting learning official languages, French as a second language and French immersion throughout the country. The CNFS and the AUFC have ambitious goals, but they are essential to promoting Canada's francophonie, to developing francophone minority communities and to strengthening Canada's official languages.

There is significant need when it comes to French-language education, and the planned federal contributions are essential to deploying a French-language education system, from the primary level to the post-secondary level, so that Canada can have a highly qualified bilingual labour force.

Once again, thank you for inviting us here today. I will be pleased to answer your questions.

The Chair: Thank you, Ms. Lalonde.

Tous offrent de l'information, de la formation et des services en vue de les appuyer dans leur nouvelle vie étudiante canadienne, mais aussi des activités dans le but de leur permettre de vivre une expérience culturelle francophone.

Voici nos deux principales recommandations pour améliorer la situation actuelle en matière d'apprentissage d'une seconde langue officielle. Premièrement, nous souhaitons que votre comité recommande dans son rapport que le gouvernement canadien augmente son appui au système d'éducation en langue française et aux programmes d'immersion en français langue seconde dans l'ensemble du pays pour le primaire et le secondaire, mais également en incluant le postsecondaire pour assurer la continuité et le maintien des acquis langagiers.

À cet effet, avec l'appui du gouvernement fédéral, les institutions membres du CNFS et de l'AUFC pourront ainsi accroître le nombre d'étudiants inscrits à leurs programmes en informant davantage la population canadienne, y compris la population immigrante, de l'existence des programmes offerts en langue française pour que tous et toutes sachent qu'ils peuvent poursuivre leurs études dans cette langue, du primaire au postsecondaire.

À l'heure actuelle, on parle surtout du primaire et du secondaire et très peu souvent du postsecondaire. Nous souhaitons que votre comité recommande un financement accru de la part du gouvernement fédéral afin de renforcer la capacité et les infrastructures des plus petits établissements postsecondaires francophones hors Québec. Cela permettrait de mettre en œuvre davantage de services et d'outils pour accueillir et soutenir les étudiants canadiens en immersion, les étudiants internationaux et les immigrants pendant leurs études en français et s'assurer qu'ils puissent acquérir une pleine maîtrise du français et de la culture française.

Avec l'appui du gouvernement, l'AUFC, le CNFS et nos membres peuvent continuer de jouer un rôle central dans la valorisation de l'apprentissage des langues officielles, du français langue seconde et de l'immersion française dans l'ensemble du pays. Les objectifs du CNFS et de l'AUFC sont ambitieux, mais essentiels au rayonnement de la francophonie canadienne, à l'épanouissement des communautés francophones en situation minoritaire et au renforcement des langues officielles au Canada.

Les besoins en éducation en langue française sont grands et les contributions fédérales prévues à ces fins sont essentielles au déploiement du système d'éducation en langue française, du primaire jusqu'au postsecondaire, afin que le Canada puisse profiter d'une main-d'œuvre bilingue hautement qualifiée.

Encore une fois, je vous remercie de nous avoir invités aujourd'hui et c'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

La présidente : Je vous remercie, madame Lalonde.

Senator Fortin-Duplessis: Ms. Lalonde, a few weeks ago, we heard from the Canadian Association of Immersion Teachers and the Association of Second Language Teachers. They told us about the difficulties in recruiting staff and I would like to know whether this is an observation you have made.

Ms. Lalonde: They were likely talking about immersion teachers at the primary and secondary levels, which is the purpose of their association. Immersion is very different at the post-secondary level than it is at the primary and secondary levels, in the sense that every university and college has programs that vary from place to place. For example, there are programs where students who come from an immersion program are expected to take at least four of their courses in French, as well as language training to help them. The needs of the instructors are very different at the post-secondary level than at the primary and secondary levels. I could not necessarily answer your question in that respect. However, I know that a number of our universities train teachers who will work in primary and secondary schools in immersion classes.

Senator Fortin-Duplessis: Have you seen a change in recent years in the socio-demographic profile of the student population in Canada's French-language universities?

Ms. Lalonde: Absolutely. There has been a huge change in years of the students who enrol in our AUFC member universities. First of all, the universities are working increasingly to engage international students. I can tell you that at the University of Moncton, for example, between 18 and 20 per cent of the student population is made up of international students. At Glendon College in Toronto, 65 per cent of their students come from immersion programs. So the student population is quite diversified depending on the region.

At the University of Ottawa, the student population is truly international. There are Franco-Ontarian and Franco-Canadian populations, but the university has very high targets for the coming years for international students and immigrants. Each university has established targets like that. So they need to adapt their programs to reflect that diversity.

Senator Fortin-Duplessis: Have you noticed any differences between boys and girls? Are there more boys who enrol or more girls?

Ms. Lalonde: I cannot tell you in terms of immersion and immigrants, but without having the exact figures, more and more girls are enrolling in the various programs in our universities. It certainly depends on the programs. Some programs still attract more boys than girls, but when it comes to health sciences, for example, there are more girls than boys. Generally speaking, more girls have been enrolling in university and college than boys for a few years now.

La sénatrice Fortin-Duplessis : Madame Lalonde, il y a quelques semaines, nous avons reçu l'Association canadienne des professeurs d'immersion et l'Association des professeurs de langue seconde. Ceux-ci ont témoigné des difficultés de recrutement de personnel et j'aimerais savoir si c'est un constat que vous partagez.

Mme Lalonde : Ils parlaient fort probablement d'enseignants et d'enseignantes pour l'immersion au niveau primaire et secondaire, ce pour quoi leur association existe. Au niveau postsecondaire, l'immersion est très différente du primaire et du secondaire dans le sens que chaque université et collège ont des programmes qui varient d'un endroit à l'autre. Par exemple, il y a des programmes où on s'attend à ce que les étudiants qui nous arrivent de l'immersion suivent au moins quatre de leurs cours en français ainsi qu'une formation linguistique pour les aider. Les besoins des enseignants et enseignantes sont très différents au postsecondaire qu'au niveau primaire et secondaire. Je ne pourrais pas nécessairement répondre à votre question à ce niveau. Par contre, je sais que plusieurs de nos universités forment des enseignants et des enseignantes qui travailleront dans les écoles primaires et secondaires au niveau des classes d'immersion.

La sénatrice Fortin-Duplessis : Depuis les dernières années, constatez-vous un changement dans la composition sociodémographique de votre clientèle au sein des universités de la francophonie canadienne?

Mme Lalonde : Absolument. Il y a eu un très grand changement au niveau des étudiants qui s'inscrivent dans nos universités membres de l'AUFC. Premièrement, les universités travaillent de plus en plus pour impliquer des étudiants internationaux. Je peux vous dire, par exemple, qu'à l'Université de Moncton, entre 18 et 20 p. 100 de la population étudiante proviennent de pays étrangers. Au collège Glendon à Toronto, au niveau de l'immersion, au moins 65 p. 100 de leurs étudiants proviennent du programme de l'immersion. Donc, la population étudiante est très diversifiée selon chaque région.

À l'Université d'Ottawa, la population étudiante vient de partout dans le monde. Il y a une population francophone, ontarienne et canadienne, mais leur cible pour les prochaines années au niveau des étudiants internationaux et des immigrants est très élevée. Chaque université a établi des cibles comme cela. Donc, ils doivent adapter leurs programmes à cette diversité.

La sénatrice Fortin-Duplessis : Avez-vous remarqué des différences entre les garçons et les filles? Y a-t-il plus de garçons ou de filles qui s'inscrivent?

Mme Lalonde : Je ne peux pas dire au niveau de l'immersion et des immigrants, mais sans avoir de chiffres exacts, dans nos universités, de plus en plus de filles s'inscrivent dans différents programmes. C'est sûr que cela dépend des programmes. Certains programmes attirent encore plus de garçons que de filles, mais quand on parle des sciences de la santé, par exemple, il y a plus de filles que de garçons. Généralement, depuis quelques années, il y a plus de filles qui s'inscrivent à l'université et au collège que de garçons.

Senator Fortin-Duplessis: Thank you, Ms. Lalonde.

Senator Tardif: Good afternoon, Ms. Lalonde. I am quite familiar with the excellent work done by the Consortium national de la formation en santé and the Association des universités de la francophonie canadienne. I have had the great pleasure of working as the head of a French-language post-secondary institution and have seen the excellent results that these two associations have achieved over the years.

While I was there, the problem was always — and I believe this is still the case — the capacity of our francophone post-secondary institutions outside Quebec to attract students, to recruit a sufficient number of students. It is still a challenge, I believe, because a large number of students do not know that they can continue their post-secondary studies in French at these institutions, which are in seven Canadian provinces. What are you doing as an association to try to recruit more students, not only at the international level, but also from within Canada?

Ms. Lalonde: The AUFC, which represents 14 institutions, has an action plan in terms of its visibility and the visibility of the universities it represents. For example, we are working closely with the Canadian Association of Immersion Teachers, which appeared before you. We are also working closely with Canadian Parents for French. In terms of immersion programs, we are working very closely with these people to reach out to parents and let them know what is available at the post-secondary level in French.

We are also part of the round table on education. This round table brings together all the national education organizations, from the primary level to the post-secondary level. Through these meetings, we work with the Fédération nationale des conseils scolaires francophones to connect with French schools across Canada and to promote post-secondary education in French.

We are becoming increasingly known in these areas. There is still a lot of work to do to inform parents and young people, because parents still have a big influence on their children when the time comes to decide where they will do their post-secondary education. There are some myths that persist, and we must work hard to show the excellence of programs that exist in French here. The universities do a lot of promotion across Canada. We have given you a document describing the programs offered at the various universities. We have launched a website that gives us some visibility.

We are working very hard to develop and do the necessary promotion to get the universities recognized.

Senator Tardif: Are you also considering scholarship programs and student exchange programs to attract and recruit young people?

La sénatrice Fortin-Duplessis : Je vous remercie, madame Lalonde.

La sénatrice Tardif : Bonjour, madame Lalonde. Je connais très bien l'excellent travail du Consortium national de la formation en santé ainsi que l'Association des universités de la francophonie canadienne. J'ai eu l'heureux plaisir d'y œuvrer en tant que chef d'établissement d'une institution postsecondaire francophone et d'avoir vu d'excellents résultats au fil des années de la part de ces deux associations.

Alors que j'y étais, le problème était toujours — et je crois que c'est toujours le cas — la capacité de nos institutions postsecondaires francophones à l'extérieur du Québec d'attirer des étudiants, de recruter un nombre suffisant d'étudiants. C'est toujours un défi, je crois, car un grand nombre d'étudiants ne savent pas qu'ils peuvent continuer leurs études postsecondaires en français dans ces institutions qui sont réparties dans sept provinces canadiennes. Que faites-vous en tant qu'association pour essayer de recruter davantage d'étudiants, non seulement au plan international, mais ici même à l'intérieur du Canada?

Mme Lalonde : L'AUFC, qui représente ces 14 institutions, a tout un plan d'action au niveau de sa visibilité et de la visibilité des universités qu'elle représente. Par exemple, nous travaillons de près avec l'Association canadienne des professeurs en immersion, que vous avez rencontrés. On travaille de près aussi avec Canadian Parents for French. Au niveau des programmes en immersion, on travaille vraiment de près avec ces gens pour pouvoir rejoindre les parents et les informer de ce qui existe au niveau postsecondaire en français.

On fait également partie de la table ronde sur l'éducation. Cette table regroupe tous les organismes nationaux en éducation, du primaire au postsecondaire. Par l'entremise de ces tables, nous travaillons avec la Fédération nationale des conseils scolaires francophones pour rejoindre les écoles françaises partout au Canada et faire la promotion de l'éducation postsecondaire en français.

Nous sommes de plus en plus connus dans ces milieux. Il demeure toujours un travail important à faire valoir aux parents et aux jeunes, car les parents ont encore une grande influence sur leurs enfants lorsque vient le temps de décider où ils poursuivront leur éducation postsecondaire. Il y a des mythes qui persistent et nous devons travailler fort pour démontrer l'excellence des programmes qui existent en français un peu partout. Les universités font beaucoup de promotion partout au Canada. Nous vous avons d'ailleurs remis une fiche décrivant les programmes offerts dans les différentes universités. On a mis sur pied un site web qui nous donne toute une visibilité.

Nous travaillons très fort pour développer et mettre en place la promotion nécessaire pour faire reconnaître les universités.

La sénatrice Tardif : Considérez-vous également des programmes de bourses et d'échanges étudiants pour attirer et recruter les jeunes?

Ms. Lalonde: Absolutely. At the moment, there are scholarship programs in every university for francophone students. We are very pleased that the federal government is supporting us for a second year and that it is funding up to 25 scholarships for immersion students. Over the past two years, 25 immersion high-school students have had access to scholarships for the first semester of their post-secondary education.

Senator Tardif: I have another question. Are those scholarships part of the roadmap or are they from another program?

Ms. Lalonde: No, they are not from the roadmap. Most of our scholarships are offered by universities to first-year students in specific programs. There are various scholarships and foundations that provide funding. The funding for the immersion scholarship I am talking about comes from Canadian Heritage, not the roadmap.

Senator Tardif: Based on the amounts disclosed in the 2013-2018 roadmap, are there investments that support the work that you do?

Ms. Lalonde: I think the investments that support our work in post-secondary education come to us through agreements with the provinces. At the moment, negotiations are under way between the federal government, the Council of Ministers of Education, Canada and the provinces.

There is more to come, but the amount in this envelope is the same for the next few years.

Senator De Bané: Ms. Lalonde, your document says that almost 6,000 graduates from various universities that are members of these associations are well trained, bilingual, and so on. Do these 6,000 graduates a year find work as immersion instructors?

The various provincial governments have programs to stimulate demand in this area where the 6,000 graduates find jobs. But demand could be increased significantly if those courses were properly promoted. Could you comment on that?

Ms. Lalonde: First, university graduates work in a wide range of areas, such as training and education, but all other areas as well. Those graduates do not usually have a hard time finding jobs. If we look at the statistics and various studies, it is quite clear that people with post-secondary education who are fully bilingual are usually in high demand on the labour market.

Mme Lalonde : Absolument. À l'heure actuelle, il y a des programmes de bourse qui existent dans chaque université pour les étudiants francophones. Nous sommes bien heureux que le gouvernement fédéral nous appuie pour une deuxième année et qu'il nous finance jusqu'à 25 bourses pour des étudiants en immersion. Depuis deux ans, 25 étudiants de programmes d'immersion du secondaire peuvent avoir accès à des bourses afin de poursuivre leurs études postsecondaires au premier semestre.

La sénatrice Tardif : J'aurais une question complémentaire. Ces bourses font-elles partie de la feuille de route ou proviennent-elles d'un autre programme?

Mme Lalonde : Non, elles ne proviennent pas de la feuille de route. La plupart des bourses que nous avons sont des bourses que les universités elles-mêmes offrent aux étudiants qui commencent en première année dans les programmes spécifiques. Il y a différentes bourses et différentes fondations qui offrent du financement. Les fonds pour la bourse d'immersion dont je vous parle proviennent de Patrimoine canadien et non de la feuille de route.

La sénatrice Tardif : Selon les montants qui ont été dévoilés dans la feuille de route pour les années 2013 à 2018, est-ce qu'il y a des investissements qui viennent appuyer le travail que vous faites?

Mme Lalonde : Je pense que les investissements qui nous appuient pour ce qui est de l'éducation postsecondaire nous proviennent par l'entremise des ententes avec les provinces. Dans le moment, les négociations se poursuivent entre le fédéral, le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada et les provinces.

Ce n'est donc pas terminé, mais c'est le même montant qui est disponible dans cette enveloppe pour les prochaines années.

Le sénateur De Bané : Madame Lalonde, on apprend, en lisant votre document, que près de 6 000 étudiants, qui sont diplômés des différentes universités membres de ce regroupement sont bien formés, bilingues, et cetera. Est-ce que ces 6 000 diplômés par année trouvent de l'emploi en tant que professeur d'immersion?

Les différents gouvernements provinciaux ont des programmes pour stimuler la demande dans ce domaine où ces 6 000 diplômés trouvent un emploi. Mais on pourrait l'augmenter beaucoup s'il y avait une bonne promotion de ces cours. Que pourriez-vous dire à ce sujet?

Mme Lalonde : Premièrement, les diplômés des universités travaillent dans une variété de domaines comme la formation, l'éducation, mais aussi dans tout autre domaine. Ces diplômés ont habituellement très peu de difficulté à se trouver un emploi. Lorsqu'on regarde les statistiques et les différentes études faites, il est très clair que les personnes ayant une éducation postsecondaire et étant complètement bilingues sont habituellement des personnes qui sont recherchées sur le marché du travail.

There is no denying that there is room for improvement in the promotion of our programs. We have the capacity to increase the number of students that we can accommodate. We need to continue to work to promote the importance of post-secondary education in French for everyone, be it francophones, immersion students, international students or immigrants in our communities.

Senator De Bané: Are you satisfied with the contribution of the provincial governments in promoting the French language? According to the figures I have, it seems that, with the exception of Alberta, the number of students in French immersion is going down. Am I right or not?

Ms. Lalonde: Are you talking about French immersion students in elementary and secondary schools?

Senator De Bané: Yes. The number is going up in Alberta, but it is dropping in the other provinces.

Ms. Lalonde: I would not be able to give you any information about the primary and secondary levels. At the post-secondary level, the number of students is going up, because the universities are increasingly setting up support services for people who come from immersion programs. We must remember that, when they start post-secondary education, it is their first time in a class with francophones, because in secondary school immersion, anglophones are the ones who take the immersion classes, whereas at university, they are often in classes with more francophones and fewer anglophones. Every university has support services to help those people. However, there are not as many services as we would like. They are available in major universities such as the University of Ottawa, which has a very good program for immersion students. However, in small universities, it is very difficult to provide all those services without the support of the government.

Senator De Bané: What is your personal opinion on the best age for a child to be exposed to a second language? Some say that it would have to be before they turn 11 so that they can eventually have an excellent command of both languages. Others say the opposite that they must not be exposed too soon to a second language.

Ms. Lalonde: I am not an expert in the field, but I know from my personal experience that the younger a child is, the easier it is for him or her to learn a second language. It is often a lot easier for a child to start in immersion in elementary school to learn a second language.

However, I know someone at Université Sainte-Anne who took French as a second language, not even immersion, and is currently teaching at the university. That might be an exception to the rule, but that is my answer to your question.

C'est certain qu'il y a de la place pour l'amélioration de la promotion de nos programmes. On a la capacité d'augmenter le nombre d'étudiants que l'on pourrait recevoir. Il s'agit de continuer à travailler pour faire valoir l'importance de l'éducation postsecondaire en français pour tous, que ce soit pour les francophones, pour les étudiants en immersion, pour les étudiants internationaux ou pour les immigrants dans nos communautés.

Le sénateur De Bané : Êtes-vous satisfaite de ce que les gouvernements provinciaux font dans le domaine de la promotion de la langue française? Selon mes chiffres, il me semble qu'à l'exception de l'Alberta, le nombre d'étudiants en immersion française diminue. Ai-je raison ou tort en disant cela?

Mme Lalonde : Vous voulez dire les gens qui sont en immersion française au primaire et au secondaire?

Le sénateur De Bané : Oui. L'Alberta est en hausse, mais dans les autres provinces, il y a un fléchissement.

Mme Lalonde : Je ne pourrais pas vous donner l'information pour ce qui est du primaire et du secondaire. Au niveau du postsecondaire, le nombre d'étudiants augmente, parce que de plus en plus, dans nos universités, on met en place des services d'appui pour les gens qui arrivent de l'immersion. Il ne faut pas oublier que lorsqu'ils arrivent au niveau de l'éducation postsecondaire, c'est la première fois qu'ils sont dans une classe avec des francophones, parce qu'en immersion au niveau secondaire, ce sont des anglophones qui suivent les cours d'immersion, tandis que lorsqu'ils arrivent au niveau de l'éducation postsecondaire, ils se retrouvent souvent dans des classes avec plusieurs francophones et quelques anglophones. Chaque université a des services d'appui pour aider ces gens. Par contre, les services ne sont pas toujours aussi importants qu'on le voudrait. Ils le sont dans les grandes universités telles que l'Université d'Ottawa, qui a un programme très bien pour les étudiants en immersion. Par contre, lorsqu'on a des petites universités, c'est très difficile d'offrir tous les services sans l'appui du gouvernement.

Le sénateur De Bané : Avez-vous une opinion personnelle sur le meilleur âge auquel l'enfant doit être exposé à une seconde langue? Certains disent qu'il faut que ce soit avant l'âge de 11 ans pour qu'éventuellement ils maîtrisent à la perfection les deux langues. D'autres disent au contraire qu'il ne faut surtout pas les exposer trop vite à une deuxième langue.

Mme Lalonde : Je ne suis pas experte dans le domaine, mais mon expérience personnelle me dit que plus un enfant est jeune, plus ce sera facile pour lui d'apprendre une deuxième langue. C'est souvent beaucoup plus facile pour un enfant de commencer en immersion au niveau primaire pour acquérir une deuxième langue.

Par contre, j'ai l'exemple d'une personne que je connais bien, à l'Université Sainte-Anne, qui est arrivée avec des cours de français langue seconde et même pas d'immersion et qui présentement enseigne à l'Université Sainte-Anne. C'est peut-être une exception à la règle, mais ce serait ma réponse à votre question.

Senator De Bané: If you had one recommendation for us this evening, what would it be? In your view, what is the most important thing to keep in mind?

Ms. Lalonde: Over the past several years, we have talked a lot about immersion in elementary and secondary schools. However, we have not talked much about continuing our studies in French after secondary school, especially for those who have been in immersion.

If we want to have a bilingual workforce, those people must be able to continue their studies in French after secondary school, otherwise we clearly see that, five years after they graduate from secondary school in immersion, if they do not continue, they start losing their ability to speak French.

If we earmark funding for immersion programs, we should look at the importance along the education continuum and start talking about immersion from the first year to the end of post-secondary studies.

The second important thing is that we must also meet the needs of international students and immigrants. To do so, we must develop programs that will allow them to adapt to a new reality, a new country and a new culture.

Senator McIntyre: Recently I read in a daily newspaper that there are currently more allophones than francophones in Montreal schools. In other words, the number of allophones is now higher than the number of francophones. In the Montreal school system, 42.6 per cent of students are allophones, whereas 36.7 per cent are francophones.

This reality forces teachers to come up with new ways to keep French in the classroom. What is even more worrisome is that the parents of allophone students do not speak French at home. Some school boards are providing French courses to parents to reverse this trend.

In your view, are there other ways to reverse this trend and are our post-secondary schools facing the same problem?

Ms. Lalonde: You are talking about the current situation in Montreal specifically. It is important to find a way to ensure that people can speak French in our francophone communities outside Quebec.

You talked about the involvement of parents and I believe that education cannot take place only in school. At the primary and secondary levels, parents must be able to provide opportunities for students to be successful in the French language.

The school system must also be able to require students to speak in French when they are at school. At the post-secondary level, the students' language skills must be assessed when they arrive to be able to propose French courses to them. It all depends

Le sénateur De Bané : Si vous aviez une recommandation à nous faire, ce soir, quelle serait celle, d'après vous, qui serait la plus importante de garder à l'esprit?

Mme Lalonde : On a parlé beaucoup, depuis plusieurs années, de l'immersion au niveau primaire et secondaire. Mais on a très peu parlé de poursuivre nos études après le secondaire en français, surtout pour les gens qui viennent de l'immersion.

Si on veut avoir une main-d'œuvre bilingue, il faut que ces personnes puissent poursuivre leurs études en français après le secondaire, sinon on s'aperçoit très clairement que cinq ans après qu'ils ont terminé leur secondaire en immersion, s'ils ne poursuivent pas, il y a une diminution de leurs capacités à parler le français.

Si on injecte des fonds dans des programmes d'immersion, il faudrait s'assurer de regarder l'importance sur le continuum de l'éducation et commencer à parler de l'immersion de la première année jusqu'à la fin des études postsecondaires.

La deuxième chose qui est importante, je crois qu'il faut aussi répondre aux besoins des étudiants internationaux et des immigrants. Pour ce faire, il faut mettre en place des programmes qui leur permettront de s'adapter à une nouvelle réalité, à un nouveau pays, à une nouvelle culture.

Le sénateur McIntyre : Récemment, je lisais dans un quotidien qu'il y avait actuellement plus d'allophones que de francophones dans les écoles montréalaises. Autrement dit, le nombre d'allophones dépasse maintenant le nombre de francophones. Dans le réseau scolaire montréalais, 42,6 p. 100 des étudiants sont allophones, alors que 36,7 p. 100 sont francophones.

Cette réalité force les enseignants à concevoir de nouvelles méthodes afin d'assurer la sauvegarde du français en classe. Ce qui est encore plus inquiétant, c'est que les parents d'élèves allophones ne parlent pas français à la maison. Dans certaines commissions scolaires, on n'hésite pas à offrir carrément des cours de français aux parents pour renverser cette tendance.

Selon vous, existe-t-il d'autres moyens pour renverser cette tendance et est-ce que nos établissements postsecondaires font face au même problème?

Mme Lalonde : Vous parlez de la situation actuelle à Montréal en particulier. Il est important de trouver une façon de s'assurer que dans nos communautés francophones hors Québec, la population puisse parler le français.

Vous avez parlé de l'implication des parents et je crois que l'éducation ne peut pas se faire seulement à l'école. Il faut absolument qu'au primaire et au secondaire les parents puissent permettre aux étudiants de bien réussir dans la langue française.

Il faut aussi que le système scolaire puisse obliger les étudiants, quand ils sont à l'école, à parler le français. Au niveau postsecondaire, on doit évaluer le niveau de capacité langagière de l'étudiant dès son arrivée pour pouvoir par la suite lui proposer

on their language skills. That would enable them to acquire French-language skills, to speak French at an acceptable level and to take French courses that will ensure their success.

Most of our universities assess students, determine their training needs in French and the students must take those courses to stay at the university.

Senator McIntyre: Usually, the universities of the Canadian francophonie target various francophile immigrant groups. How do those various groups interact with each other in and outside the classroom? Does everything go smoothly or are there conflicts as to the language spoken?

Ms. Lalonde: I have never heard of any issues at school board meetings when all the university presidents attend. They have never talked about social difficulties, since you are talking about various student groups that are on the same university campus.

However, I am sure that the diversity of people goes hand in hand with a diversity of practices. Conflict can often stem from misunderstanding each other. I think it is important to enable young people to really get to know their culture to be able to avoid misconceptions of another group, because I feel that is how problems can arise.

Senator McIntyre: In francophone post-secondary institutions, I would like to think that students usually speak in French outside the classroom.

Ms. Lalonde: Absolutely. You must know that some universities are exclusively francophone, like Université de Moncton. In addition, some universities such as the University of Ottawa are more bilingual.

Université de Hearst is also fully francophone; the Campus Saint-Jean of University of Alberta is a francophone campus in a large anglophone university. It sort of depends on the communities in which people live, whether they are predominantly anglophone, which is more often the case in western Canada and perhaps also in some regions in New Brunswick.

I think it is more difficult when you live in a predominantly anglophone region. If the proportion of francophones is a little higher, it is more likely that French will be more present in the university.

Senator Poirier: Ms. Lalonde, thank you for being here this evening. Of the students who were in immersion, what percentage will pursue post-secondary education at a French-language university?

Ms. Lalonde: I do not have the percentage and the number right now. I think there are about 5,500 students in our universities. I would have to check and send you that information.

des cours de français, et tout dépend de ses capacités langagières. Cela lui permettrait de développer des capacités en français et de parler un français acceptable, suivre des cours en français qui vont lui permettre de bien réussir.

La plupart de nos universités évaluent l'étudiant, établissent ses besoins de formation en matière de français et l'étudiant doit suivre ces cours pour pouvoir poursuivre à l'université.

Le sénateur McIntyre : Habituellement, les universités de la francophonie canadienne ciblent les différentes clientèles francophiles immigrantes. Comment ces différentes clientèles interagissent-t-elles entre elles à l'intérieur et à l'extérieur de la classe? Est-ce que le tout se déroule de façon normale ou y a-t-il des conflits au niveau de la langue parlée?

Mme Lalonde : Je n'ai jamais entendu parler de problématiques lors des rencontres du conseil d'administration, lorsque tous les recteurs des universités sont présents. Il n'a jamais été question de difficultés sociales, puisque vous parlez des différents groupes d'étudiants qui sont sur un campus universitaire.

Par contre, je suis certaine que c'est une diversité de personnes avec une diversité de façons de faire. C'est souvent une méconnaissance d'un groupe à l'autre qui fait qu'il peut y avoir certains conflits. Je crois que l'important c'est de permettre aux jeunes de bien apprendre à connaître leur culture pour pouvoir éviter des méconnaissances de l'un ou de l'autre, parce que selon moi c'est ce qui peut occasionner des problèmes.

Le sénateur McIntyre : Dans les établissements postsecondaires francophones, à l'extérieur de la salle de classe, j'ose croire qu'on parle surtout français.

Mme Lalonde : Absolument. Vous devez savoir que certaines universités sont complètement strictement francophones, comme l'Université de Moncton. Par ailleurs, certaines universités sont davantage bilingues, par exemple l'Université d'Ottawa.

Vous avez également l'Université de Hearst qui est complètement francophone; vous avez le Campus Saint-Jean, de l'Université de l'Alberta, où il y a un campus francophone dans une grande université anglophone. Cela dépend un peu du milieu de vie des gens, si on est dans un milieu majoritairement anglophone, ce qui est plus souvent le cas dans l'Ouest canadien et peut-être aussi dans certaines régions du Nouveau-Brunswick.

Selon moi, c'est plus difficile quand on est dans une région majoritairement anglophone si on a une proportion de francophones un peu plus grande, les chances que le français soit plus présent à l'université sont plus grandes.

La sénatrice Poirier : Madame Lalonde, merci d'être ici ce soir. Parmi les étudiants qui ont étudié en immersion, quel est le pourcentage d'étudiants qui vont en éducation postsecondaire et qui vont à l'université francophone?

Mme Lalonde : Je n'ai pas le pourcentage et le nombre dans le moment. Je crois qu'ils sont environ 5 500 dans nos universités. Il faudrait vérifier et je pourrais vous avoir cette information.

Senator Poirier: It would be interesting to know how many students come from an anglophone family and how many were in the French immersion program in elementary school and decided to go to a fully francophone university.

Ms. Lalonde: I could get the number of immersion students who are currently in secondary school. I could forward you that information, but I know that there are 5,500 students right now. However, that is not the number for one year necessarily because they might have been there for four years as well. It is difficult to obtain the percentage, but I could provide you with some numbers that would give you an idea.

Senator Poirier: Do you know if one province is better than another? If so, what does that province do to encourage immersion students to go to a francophone university?

Ms. Lalonde: That depends on where the university is, not on the university itself. For instance, Toronto is quite anglophone, but it has many francophones. Glendon College has a good percentage of students from immersion programs and it is the only college where it is possible to take courses in French.

In Nova Scotia, the Université Sainte-Anne is very appealing to immersion students. There is also the Campus Saint-Jean in Alberta. Université de Saint-Boniface also attracts a significant number of immersion students.

However, the Université de Moncton has a much lower percentage of immersion students. In fully francophone universities, the number of immersion students is also lower.

Senator Poirier: Could you forward those figures to the clerk?

Ms. Lalonde: Which figures would you like?

Senator Poirier: I am interested in how many immersion students decide to go on to post-secondary education and how many attend a francophone university as opposed to an anglophone university.

Ms. Lalonde: I will see what I can do.

Senator Poirier: Here is my second question. We know there are many francophone universities scattered across Canada. Do the students who go to those universities come from around the world, not just Canada?

Ms. Lalonde: Yes, absolutely.

Senator Poirier: At the Université de Moncton, what is the percentage of students who come from abroad and who go back to work in their communities after they graduate?

La sénatrice Poirier : Il serait intéressant de savoir combien d'entre eux proviennent d'une famille anglophone et combien ont pris l'immersion française durant leurs années à l'école primaire et ont décidé de continuer à l'université totalement francophone.

Mme Lalonde : Je pourrais vous avoir le nombre d'étudiants qui sont en immersion en ce moment au secondaire. Je pourrais fournir cette information, mais je sais qu'actuellement il y en a 5 500, mais ce n'est pas nécessairement dans une année parce qu'ils peuvent être là depuis quatre ans aussi. C'est difficile d'obtenir le pourcentage, mais je pourrais vous fournir certaines statistiques qui vous donneraient une idée.

La sénatrice Poirier : Savez-vous si une province est meilleure qu'une autre et si c'est le cas, que fait cette province pour encourager les gens qui ont étudié en immersion à fréquenter une université francophone?

Mme Lalonde : Cela dépend des endroits où se situent l'université et non l'université comme telle. Par exemple, Toronto est une région assez anglophone mais compte plusieurs francophones. Au collège Glendon, il y a un bon pourcentage de gens qui viennent d'immersion et c'est le seul collège où c'est possible de prendre des cours en français.

En Nouvelle-Écosse, l'Université Sainte-Anne attire beaucoup les jeunes en immersion. Il y a le Campus Saint-Jean en Alberta, l'Université de Saint-Boniface attire aussi un nombre important d'étudiants en immersion.

Par contre, l'Université de Moncton compte un pourcentage beaucoup plus bas de jeunes en immersion et dans les universités complètement francophones, le nombre de personnes en immersion est un peu moins élevé.

La sénatrice Poirier : Pourriez-vous faire parvenir ces statistiques à la greffière?

Mme Lalonde : Quel genre de chiffres voudriez-vous obtenir?

La sénatrice Poirier : Si vous avez des chiffres à savoir combien, parmi les étudiants qui ont étudié en immersion, décident de poursuivre leur éducation au postsecondaire et combien vont à une université francophone versus une université anglophone.

Mme Lalonde : Je vais voir ce que je peux faire.

La sénatrice Poirier : Ma deuxième question est la suivante : on sait qu'il y a beaucoup d'universités francophones mais qu'elles sont dispersées à travers le pays. Les étudiants de ces universités viennent de partout, pas seulement du Canada.

Mme Lalonde : Absolument, oui.

La sénatrice Poirier : À l'Université de Moncton, quel est le pourcentage d'étudiants qui viennent de l'extérieur et qui retournent travailler dans leur communauté par après?

Ms. Lalonde: Each university should be able to provide that information, but I am not sure that universities know where all their graduates work. I do not think the universities have that type of information. I do not have those numbers. I can check, but I would be surprised if the universities have that information.

Senator Poirier: You have talked about francophone and anglophone universities, but also bilingual universities. Could you tell me what a bilingual university is? What types of services does it provide?

Ms. Lalonde: A bilingual university might offer, for example, a nursing science program completely in French and another nursing science program completely in English. Universities of that kind offer programs in various areas in English and in French.

Senator De Bané: Like the University of Ottawa.

Ms. Lalonde: The University of Ottawa offers most of its programs in French and in English. Some people may decide to do two courses in French and two courses in English. Others do not do everything in French but take some programs, some courses, in English and some in French. Universities like that offer both possibilities.

Senator Poirier: If you take a student, for example, who decides to take most courses in English or French, do you know if his background is French-speaking or rather English-speaking with an immersion program? Are there any statistics along those lines?

Ms. Lalonde: No, not at all. It would also depend on the region. In some regions where French is more in the minority, that student might prefer to take some courses in English and some in French. But I am almost certain that they do not have that data in the universities.

Senator Poirier: Does a bilingual university offer more choice, more services, a bigger selection of courses, in the other language? For example, does an anglophone student at a bilingual university have more advantages or more programs in which they can take courses in French? And the other way around, if a francophone wants to learn English?

Ms. Lalonde: Sure, because they are available at the same university. But an anglophone student might decide to go to the University of Ottawa because he likes the programs that their faculty offers in English. It may be both. It may be someone who wants to take some courses in French and others in English. It may be because such and such a program is well regarded at such and such a university that offers it in English and he wants to do it there. It may also be because a university offers it in French. Laurentian University in Sudbury offers programs in French and in English. The programs are not always offered in both languages; some can be offered strictly in French and others strictly in English.

Mme Lalonde : Il faudrait que chaque université puisse fournir ces données; je ne suis pas certaine que les universités disposent de ces données concernant les lieux de travail de tous leurs diplômés. Je ne pense pas qu'ils aient ces informations à l'université. Je ne les ai pas; je peux vérifier, mais cela m'étonnerait que les universités disposent de ces données.

La sénatrice Poirier : Vous parlez des universités francophones et anglophones, mais aussi des universités bilingues. Expliquez-moi ce qu'est une université bilingue? Quels services offrent-elles?

Mme Lalonde : Une université bilingue offre, par exemple, un programme de sciences infirmières complètement en français et un autre programme de sciences infirmières complètement en anglais. Ces universités offrent des programmes en français et des programmes en anglais dans différents domaines.

Le sénateur De Bané : Comme l'Université d'Ottawa.

Mme Lalonde : L'Université d'Ottawa offre la plupart de ses programmes en français et en anglais. Certains décident de suivre deux programmes en français, deux programmes en anglais; il y en a qui ne font pas tout leur cheminement en français et qui prennent certains programmes en anglais, certains en français ou certains cours. Ces universités offrent les deux possibilités.

La sénatrice Poirier : Pour un jeune, par exemple, qui décide de suivre des cours en français ou en anglais majoritairement, savez-vous s'il provient d'un milieu francophone ou d'un milieu plutôt anglophone avec immersion? Existe-t-il des statistiques à ce sujet?

Mme Lalonde : Non, pas du tout. Cela dépendrait aussi de quelle région. Dans certaines régions où le français est davantage minoritaire, l'étudiant peut préférer suivre certains cours en français et d'autres en anglais, mais je suis presque certaine qu'on ne dispose pas de ces données dans les universités.

La sénatrice Poirier : Une université bilingue offre-t-elle plus de choix, plus de services ou plus d'offre de cours ou de services dans l'autre langue? Par exemple, un étudiant anglophone qui fréquente l'université bilingue se voit-il offrir plus d'avantages ou plus de programmes afin de suivre des cours en français? Et l'inverse si un francophone veut apprendre l'anglais.

Mme Lalonde : Sûrement, parce que c'est accessible à la même université. Par contre, un anglophone peut décider de fréquenter l'Université d'Ottawa parce qu'il aime le programme offert en anglais dans cette faculté; ça peut être les deux. Ça peut être quelqu'un qui veut suivre certains cours en français, d'autres en anglais; ça peut être parce que tel programme est reconnu à telle université qui l'offre en anglais et qu'il veut poursuivre à cet endroit. Ça peut aussi être parce que telle université l'offre en français; l'Université Laurentienne à Sudbury offre des programmes en français et en anglais. Les programmes ne sont pas toujours offerts dans les deux langues; certains peuvent être offerts strictement en français et d'autres offerts strictement en anglais.

Senator Poirier: If they are able to offer students a second language, does that mean that their programs are more advanced, compared to another university?

Ms. Lalonde: Not necessarily.

Senator Tardif: I would like just like to tell my colleague that, at the Campus Saint-Jean of the University of Alberta, for example, in the bachelor of health sciences and bachelor of business administration programs, given the availability of human and financial resources, students have to do two years in French and then two years in English. Those are both considered bilingual programs. Clearly, if resources were sufficient to be able to hire the necessary professors to offer all the courses in French, it would be all in French. As that is not the case, an agreement was reached with the main campus and students do half their courses in English and half in French.

Senator Poirier: They really have to be bilingual.

Senator Tardif: For a number of them, English is the dominant language and their challenge is with French. But for some, French is the dominant language and the challenge comes in English. They need support outside the classroom.

Senator Champagne: You were saying just now that the memorandum of understanding between the federal government and the Council of Ministers of Education, Canada just expired at the end of March and that they are in the process of renegotiating it.

Ms. Lalonde: That is correct.

Senator Champagne: Have you been consulted during that renegotiation? If not, do you expect to be consulted? Have you been asked for your opinion?

Ms. Lalonde: The Association des universités de la francophonie canadienne was not consulted about the negotiations that are now underway. However, I feel that it is possible that some AUFC member universities, through their rectors, certainly have links to their respective provincial ministries and are able to talk about their needs.

Senator Champagne: We can but hope that postsecondary education will still be among their priorities in the next agreement.

I have something else that I would like to discuss with you. Some anglophone school children take immersion and others take basic French. Do those who have taken basic French move on to postsecondary education in French, or do they do so to a lesser extent? Can the two sets of results be compared?

La sénatrice Poirier : Sont-ils plus avancés dans les programmes pour offrir une deuxième langue à un étudiant, comparativement à une autre université?

Mme Lalonde : Pas nécessairement.

La sénatrice Tardif : Je voulais simplement répondre à ma collègue en disant que, par exemple, au Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta, pour le programme de baccalauréat en sciences de la santé et pour le programme de baccalauréat en administration des affaires, les étudiants doivent, étant donné la disponibilité des ressources humaines et financières, faire deux années en français et ensuite deux années en anglais. Ces deux programmes sont considérés des programmes bilingues. Évidemment, si les ressources étaient suffisantes pour embaucher les professeurs nécessaires pour offrir l'ensemble des cours en français, ce serait complètement en français. Comme ce n'est pas le cas, une entente a été conclue avec le campus principal et les étudiants font 50 p. 100 de leurs cours en français et 50 p. 100 de leurs cours en anglais.

La sénatrice Poirier : Il faut être vraiment bilingue.

La sénatrice Tardif : Pour plusieurs, l'anglais est dominant et le défi se pose en français pour eux, mais pour certains le français est dominant et le défi est l'anglais. Cela nécessite un appui à l'extérieur de la salle de classe.

La sénatrice Champagne : Vous disiez tout à l'heure que le protocole d'entente entre le gouvernement fédéral et le Conseil des ministres de l'éducation du Canada venait à échéance à la fin mars et qu'ils sont à le renégocier.

Mme Lalonde : C'est exact.

La sénatrice Champagne : Avez-vous été consultés dans le cadre de cette renégociation? Sinon, vous attendez-vous à être consultés? Est-ce qu'on vous a demandé ce que vous en pensiez?

Mme Lalonde : L'Association des universités de la francophonie canadienne n'a pas été consultée concernant les négociations en cours. Je pense toutefois qu'il est possible que certaines universités membres de l'AUFC, par les recteurs de ces universités, aient certainement eu des liens avec leur ministère respectif dans chacune des provinces pour parler de leurs besoins.

La sénatrice Champagne : On ne peut qu'espérer que l'enseignement postsecondaire fera toujours partie de leurs priorités pour la prochaine entente.

Il y a autre chose que j'aimerais étudier avec vous. Des élèves anglophones sont allés en immersion et d'autres ont suivi des cours de français de base. Ceux qui n'ont suivi que les cours de français de base vont-ils poursuivre une éducation postsecondaire en français ou beaucoup moins? Peut-on comparer les résultats des deux?

Ms. Lalonde: Some students with basic French education have moved on to postsecondary education in French. But more immersion students do so. In terms of their success, I could not answer that.

Senator Champagne: That is a pity. I really would like to know the success rate of those who have just taken basic French. Because, basically, all Canadians will win with French.

I do not know if you saw this in the paper two weeks ago: in France, a number of universities are giving courses in English only. They say that their graduates will be able to go anywhere in the world and their training will be better if it is in English. That drives me absolutely nuts, but it is still a fact. Your extensive work with health sciences reminds me of someone we met once. I do not remember if Senator De Bané was on that trip with the Assemblée des parlementaires de la Francophonie when we made a quick stop in Louisiana.

I will always remember one young man — I could draw him if I had any talent. He was in high school and must have been 16 or 17. As well as his high school classes, he was learning French for two hours a day. He said that, rather than going off to play music with the guys, he was taking French courses because, when he graduated, he wanted to be a nurse.

I asked him if he had any particular reason for that choice. He said that it was very simple: his grandmother spoke no English. They were Cajun; his grandmother spoke only French and there were no nurses or doctors who did, and we were in Lafayette. He said that, with the little he had learned in his two hours a day for two years, he had to be her interpreter. And, for me, if there is a time when you want someone to talk to you in your own language, it is when you are ill.

If our dream is to have a bilingual workforce in our country, we have to keep French. You can learn English anywhere, even though it is not always spoken impeccably — English-speakers who speak our language do not speak it impeccably either — but it would be good to have a bilingual workforce in all areas, in health or in anything else.

Two years ago, I went to Montreal where they were celebrating the 50th anniversary of the universities of the francophonie. There were a lot of people from Canadian universities, but there were also a lot from francophone universities all around the world, such as l'Université Senghor, for example.

I think that we in Canada have every possibility to provide our young people with opportunities to become bilingual, including by immersion. We are still fighting the fight in Quebec, of course, although there has been immersion. The small city of Saint-Lambert had it. At one stage, there was immersion in both

Mme Lalonde : Certains étudiants de formation française de base ont poursuivi leur éducation postsecondaire en français. Par contre, les étudiants d'immersion sont plus nombreux à poursuivre. À savoir comment ont-ils réussi, je ne pourrais pas répondre à cette question.

La sénatrice Champagne : Dommage. J'aimerais bien savoir si ceux qui n'ont suivi que les cours de français de base réussissent. Parce que finalement, ce sera nous, les Canadiens, qui gagneront la partie du français.

Je ne sais pas si vous avez vu dans les journaux il y a deux semaines; en France plusieurs universités ne donnent des cours qu'en anglais, en disant que leurs diplômés pourront aller ailleurs dans le monde, n'importe où, et ils seront davantage formés s'ils le sont en anglais. Cela me rend absolument folle, mais c'est quand même le cas. Que vous vous occupiez beaucoup des sciences de la santé, cela m'a fait me rappeler une rencontre. Je ne sais pas si le sénateur De Bané était du voyage au cours duquel, avec l'Assemblée des parlementaires de la Francophonie, nous avons fait un petit séjour en Louisiane.

Je me souviendrai toujours d'un petit jeune homme — je pourrais le dessiner si j'avais du talent — qui devait avoir 16 ou 17 ans et qui était au secondaire. À part ses cours au secondaire, il apprenait deux heures par jour de français. Il disait que plutôt que d'aller faire de la musique avec les gars, il suivait ses cours de français, parce que dès qu'il aurait terminé, il voulait devenir infirmier.

Je lui ai demandé s'il y avait une raison particulière pour laquelle il avait choisi ça. Il m'a répondu que c'était très simple, que c'était parce que sa grand-mère ne parlait pas anglais. Ils étaient des Cajuns; sa grand-mère ne parlait que français et il n'y avait pas d'infirmières ou de médecins — nous étions à Lafayette — qui parlait français. Il disait qu'avec le petit peu qu'il avait appris avec des cours deux heures par jour durant deux ans, c'était lui qui devait servir d'interprète. Et s'il y a un moment dans la vie où on a besoin de se faire parler dans sa langue, je pense que c'est quand on est malade.

Si on veut rêver d'avoir une main-d'œuvre bilingue dans notre pays, il faut garder le français. L'anglais, on l'apprend un peu partout, même s'il n'est pas toujours parlé d'une façon impeccable — les Anglais qui parlent notre langue ne le parlent pas toujours d'une façon impeccable non plus —, mais il serait bien d'avoir une main-d'œuvre bilingue, dans tous les domaines, que ce soit celui de la santé ou d'autres.

Il y a deux ans, je suis allée à Montréal où on célébrait le 50^e anniversaire des universités de la Francophonie. Il y avait beaucoup de gens des universités canadiennes, mais il y en avait également de partout dans le monde où il y a des universités francophones, de l'Université Senghor, entre autres.

Je pense que nous avons, au Canada, toutes les possibilités pour offrir à nos jeunes les occasions de devenir bilingues, par l'immersion, entre autres. Au Québec, bien sûr, on se bat encore, même s'il y a eu de l'immersion. Il y en avait dans la petite ville de Saint-Lambert. À un moment donné, l'immersion était dans les

languages, English and French. There was immersion in the street. The proof is that, two years after moving there, all the children spoke both languages. But if we do what we can do, with the help of people like you, I feel that we will be able to have bilingual Canadians.

When I listened to the interviews from the Olympic Games in Vancouver, I realized that young anglophones from British Columbia, Alberta or Manitoba often speak better French than the English spoken by Quebecers. Immersion courses and basic French may not be enough, but we have to encourage them.

Ms. Lalonde: Absolutely.

Senator Champagne: Because, as you were telling us just now, it really is those who did immersion in high school and are going into university who are most tempted to do their postsecondary education in French. Those who have only learned two or three poorly constructed sentences in something resembling French will be less inclined to go to university in French.

Ms. Lalonde: You know, the students who get to postsecondary level and who are paying for their education want to do well, after all. It is important for them to feel that they have the support of their universities and then that they have the ability to be able to continue in French, and immersion, at postsecondary level, since they do not want to jeopardize their chances of success.

Senator Champagne: Let us hope that those negotiations go well and that postsecondary education is always one of our education ministers' priorities.

Senator Mockler: Ms. Lalonde, Senator Tardif was saying earlier that, at the Campus Saint-Jean, students enrolled in a bachelor's program in health sciences, for example, do their first two years in French and their last two years in English. Does that allow us to think that nurses, or other people in the health care system, who can speak both official languages have an advantage in getting jobs and better salaries?

Ms. Lalonde: First, I can tell you that the bilingual bachelor's degree in nursing science at the Campus Saint-Jean is a very good program. It is the only bilingual bachelor's program that exists in most of our programs across the country. But nursing science degrees in French are offered everywhere and 98 or 99 per cent of the francophone graduates of those programs are bilingual because, in order to work in our situation, you also have to be able to speak English.

I can tell you that people who are able to speak both languages are much sought-after by employers. More and more, employers are recognizing how important it is for French-speaking communities or individuals to be able to have access to health services in French. In the last 10 years, there has been a lot of awareness of this. We support 23 different health care programs, from nursing to health care workers in seniors' homes, from

deux langues, autant en français qu'en anglais, elle l'était dans la rue. La preuve est que deux ans après être déménagés dans cette maison, tous les enfants parlaient les deux langues. Mais si nous faisons tout ce que nous pouvons faire, avec l'aide de gens comme vous, je pense que nous pourrions arriver à avoir des Canadiens bilingues.

En écoutant les entrevues lors des Jeux olympiques de Vancouver, j'ai réalisé que les jeunes anglophones qui viennent de Colombie-Britannique, d'Alberta ou du Manitoba, parlent très souvent un meilleur français que l'anglais parlé par les Québécois. Les cours d'immersion et le français de base, ce n'est peut-être pas suffisant, mais il faut les encourager.

Mme Lalonde : Absolument.

La sénatrice Champagne : Parce que comme vous nous le disiez tout à l'heure, c'est vraiment ceux qui ont fait de l'immersion au secondaire et qui arrivent au postsecondaire et qui sont les plus tentés d'aller à l'université en français. Ceux qui n'ont appris que deux ou trois phrases de français mal construites, dans un français approximatif, seront moins tentés d'aller à l'université en français.

Mme Lalonde : Vous savez, les étudiants qui arrivent au postsecondaire et qui payent leurs études veulent quand même bien réussir leur éducation. Pour eux, c'est important de sentir qu'ils ont l'appui des universités et puis qu'ils ont la capacité de pouvoir poursuivre en français et en immersion au postsecondaire, puisqu'ils ne voudront pas mettre en péril la réussite de leurs études.

La sénatrice Champagne : Espérons que ces négociations se déroulent bien et que l'enseignement postsecondaire fasse toujours partie des priorités de nos ministres de l'Éducation.

Le sénateur Mockler : Madame Lalonde, la sénatrice Tardif a dit plus tôt qu'au Campus Saint-Jean, les étudiants inscrits au bac en sciences de la santé, par exemple, faisaient leurs deux premières années en français et leurs deux dernières années en anglais. Pourrait-on penser que des infirmières ou des gens du système de la santé qui peuvent parler les deux langues officielles bénéficient d'un atout pour avoir de l'emploi et être mieux rémunéré?

Mme Lalonde : Je peux tout d'abord vous dire que le bac bilingue en sciences infirmières au Campus Saint-Jean est un très bon programme. Par contre, dans la majorité de nos programmes offerts un peu partout au Canada, c'est le seul bac bilingue qui existe. Le programme de sciences infirmières est offert partout en français. Par contre, les francophones diplômés de ces programmes sont 98, 99 p. 100 bilingues parce que pour pouvoir travailler dans nos milieux, il faut avoir la capacité aussi de parler l'anglais.

Je peux vous dire que ces personnes qui ont la capacité de parler dans les deux langues sont toujours très recherchées pour les employeurs. L'employeur reconnaît de plus en plus l'importance que les communautés ou les personnes qui parlent français puissent avoir accès à des services de santé en français. Il y a eu beaucoup de sensibilisation dans ce domaine depuis les 10 dernières années. On appuie 23 différentes formations en santé,

doctors and physiotherapists to paramedics, at both college and university level. I must also say that, for CNFS' entire range of health-related programs, the funding comes from the roadmap for official languages.

To answer Senator Tardif's question, if we are just talking about postsecondary education in general, that funding does not come from the roadmap. But the consortium's funding does come from the roadmap.

So the answer is yes, people trained in our programs find it very easy to find jobs because they are in demand with employers.

Senator Mockler: According to a lot of recent research, learning a second language can be beneficial in a number of aspects. That bachelor's program is an example.

Could you give us other economic benefits from knowing both languages and being able to provide services in French and English?

Ms. Lalonde: For our country of Canada, I feel that a bilingual workforce is one that can function very well in a global economy such as the one we have at the moment, where the government is signing economic agreements with various countries. So I feel that, for the federal government, which has been talking a lot about the importance of the economy for several years, having a bilingual workforce is a very significant added value for the global economy in which Canada has to position itself.

Senator Champagne: We are all going to want to learn Mandarin or Cantonese.

Ms. Lalonde: As a third language!

Senator Mockler: As a last comment, I would like to thank you for the role you played in getting health courses at the Université de Moncton. I know you played a major role; I was there.

I would like to add that I have only just found out that the president of the Agence universitaire de la francophonie, Yvon Fontaine, is an Acadian. He is doing an excellent job.

Ms. Lalonde: Yes, excellent.

Senator Mockler: I think that has to appear in our report. You are doing an excellent job.

Senator Robichaud: He was from Saint-Louis.

Senator Mockler: Yvon Fontaine was from Saint-Louis. Thank you, Senator Robichaud.

I was going to say that about 40 per cent of the students in the administration faculty are from other countries. I also strongly recommend that you take a look at the report called *Canada*,

que ce soient les infirmières, les préposés aux soins de santé dans nos foyers pour personnes âgées, que ce soient les médecins, les physiothérapeutes ou dans les soins ambulanciers, tant aux niveaux collégial qu'universitaire. Je dois dire que pour tout ce qui est du dossier de la santé du CNFS, les fonds proviennent de la Feuille de route pour les langues officielles.

Pour répondre à la question de la sénatrice Tardif, si on touche juste à l'éducation postsecondaire, ce n'est pas la feuille de route, mais quand on parle du consortium, les fonds proviennent de la feuille de route.

Ma réponse est donc oui, les gens qui sont formés dans nos programmes ont beaucoup de facilité à se trouver un emploi parce qu'ils sont recherchés par les employeurs.

Le sénateur Mockler : Selon de nombreuses recherches récentes, l'apprentissage d'une langue seconde peut être bénéfique à plusieurs points de vue. Et on le voit avec l'exemple du bac.

Pourriez-vous nous donner d'autres avantages économiques associés à la connaissance des deux langues permettant d'offrir un service en français et en anglais?

Mme Lalonde : Si on pense au Canada, à notre pays, je pense qu'une main-d'œuvre bilingue est une main-d'œuvre qui peut très bien fonctionner dans une économie mondiale, comme celle dans laquelle on est présentement, et où le gouvernement signe des ententes avec plusieurs pays sur le plan de l'économie. Je pense donc que pour le gouvernement fédéral, puisqu'on parle beaucoup de l'importance de l'économie depuis quelques années, avoir une main-d'œuvre bilingue est une valeur ajoutée très importante pour une économie mondiale dans laquelle doit se positionner le Canada.

La sénatrice Champagne : On va tous vouloir apprendre le mandarin ou le cantonais.

Mme Lalonde : Comme troisième langue!

Le sénateur Mockler : En terminant, je veux vous remercier du rôle que vous avez joué à l'Université de Moncton pour avoir les cours en santé. Je sais que vous avez joué un rôle important, j'étais présent.

J'aimerais ajouter que je viens d'apprendre que jusqu'à tout récemment, le président de l'Agence universitaire de la Francophonie était M. Yvon Fontaine, un Acadien. Et qu'il a fait un excellent travail.

Mme Lalonde : Oui, excellent.

Le sénateur Mockler : Je crois que cela doit paraître dans notre compte rendu. Vous faites de l'excellent travail.

Le sénateur Robichaud : Il venait de Saint-Louis.

Le sénateur Mockler : Yvon Fontaine venait de Saint-Louis. Merci, sénateur Robichaud.

J'allais dire qu'environ 40 p. 100 des étudiants de la faculté d'administration sont de pays étrangers. D'ailleurs, je vous invite fortement à prendre connaissance du rapport intitulé *Le Canada*,

Bilingualism and Trade, prepared by the Conference Board of Canada for RDÉE Canada, CEDEC and Industry Canada. It concludes that language plays a central role in commercial relationships. For example, in 2011, exports from Quebec and New Brunswick to francophone countries were twice as high as could be expected from their proportion of exports within our own country.

One last thing; could you give me your opinion about distance education? It is often thought that we need to build infrastructures in order to improve education in the country.

Ms. Lalonde: That is a very important point. Minority francophone communities are very spread out and are often in rural areas. Distance learning makes postsecondary education accessible to all and we really have to develop it.

We do it a lot at the Consortium national de formation en santé because we have entire programs offered by distance learning. In Nova Scotia, The Université Sainte-Anne needed social workers. In health matters, it is important for patients to be able to communicate with their caregivers in the language they understand best. So Laurentian University in Ontario offered a number of online courses that students could take from home. An agreement was reached between the two universities, and 30 or so students received a social work degree without having to leave the Baie Sainte-Marie.

More and more, those 14 universities are looking at distance education as a way of working together to reduce costs and increase their offerings. As I am sure you are aware, in some areas, there can be a shortage of professors to teach certain programs. This is a situation that can perfectly well be improved by university distance education programs.

We are currently implementing a mobility program all across Canada, including Quebec. This will give students the opportunity of taking semester-long courses at any of our universities, including those in Quebec. It would be possible for teachers to go to another university for another semester to provide their services. There would be the possibility of conducting research at a pan-Canadian level, allowing researchers to work in other universities. We are implementing the program and we are hoping to get support from the federal government so that we can work together to improve access to education for all.

Senator Mockler: Rather than investing in infrastructure?

Ms. Lalonde: We do not need any more infrastructure.

The Chair: Senator Mockler, you quoted a passage from a report; could you give us its full title and where it came from?

le bilinguisme et le commerce, présenté par le Conference Board du Canada, à Ready Canada, à la SODEC et à Industrie Canada. Le résultat démontre que la langue joue un rôle central dans les relations commerciales. Par exemple, en 2011, les exportations du Québec et du Nouveau-Brunswick vers des pays francophones ont été deux fois plus élevées que ce qu'on aurait pu supposer compte tenu de leur part des exportations à l'intérieur de notre propre pays.

Pour terminer, j'aimerais que vous me donniez votre opinion sur l'éducation à distance. On croit souvent qu'il faut construire des infrastructures pour améliorer l'éducation au pays.

Mme Lalonde : C'est un point extrêmement important. Les communautés minoritaires francophones au Canada sont dispersées et sont souvent dans les régions rurales; la formation à distance rend accessible l'éducation postsecondaire à toute la population et il faut vraiment la développer.

On le fait beaucoup au Consortium national de formation en santé, parce qu'on a des programmes complets offerts à distance. En Nouvelle-Écosse, l'Université Sainte-Anne avait besoin de travailleurs sociaux. Dans le domaine de la santé, c'est important que le patient puisse communiquer avec son soignant dans la langue qu'il comprend le mieux. L'Université Laurentienne en Ontario a donc offert plusieurs cours en ligne que les étudiants pouvaient suivre à partir de leur domicile. Une entente a été conclue entre les deux universités et une trentaine d'étudiants ont reçu leur diplôme de travailleur social sans avoir à quitter la Baie Sainte-Marie.

La formation à distance est de plus en plus considérée par ces 14 universités qui travaillent ensemble pour diminuer les coûts et augmenter les capacités. Vous le savez sans doute, dans certaines régions, il peut y avoir une pénurie de certains profs pour enseigner certains programmes. Cette situation peut parfaitement être améliorée par les programmes universitaires à distance.

Actuellement, on est à mettre en place un programme de mobilité à l'échelle pancanadienne, incluant le Québec, ce qui donnera la possibilité aux étudiants de suivre des cours pendant un semestre dans n'importe laquelle de nos universités, incluant les universités du Québec. On aurait la possibilité de permettre à des enseignants d'aller dans une autre université pour un autre semestre pour offrir leurs services. On aurait la possibilité de faire des recherches à l'échelle pancanadienne, ce qui permettrait à des chercheurs de travailler dans d'autres universités. On est à mettre sur pied ce programme et on espère avoir l'appui du gouvernement fédéral pour nous permettre de travailler en collaboration et pour améliorer l'accès à l'éducation de nos populations.

Le sénateur Mockler : Plutôt que d'investir dans les infrastructures?

Mme Lalonde : On n'a pas besoin de plus d'infrastructures.

La présidente : Sénateur Mockler, vous avez cité l'extrait d'un rapport; pourriez-vous nous en donner le titre au complet et son origine?

Senator Mockler: I can get that to you; perhaps we should do what is necessary to circulate it to all senators.

Senator Champagne: I do not know if you have read the report by the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology that was tabled in the Senate about a year or year and a half ago. They were studying problems in First Nations' education. It is difficult in small communities, but now they have the Internet, they have electricity, there are satellites, and a lot of courses are accessible online. There has been a lot of talk about it because it is one of the subjects that was studied in depth by the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology. What you are telling us supplements that report and it should convince our government to make an effort.

We are finding the same problems in health. Nurses working in the far north often have no access to a doctor in the village where they are located, but they can get information and ask for advice from a doctor online. That is another form of distance education. What you are telling me reminds me that I have worked on this committee for a number of months.

Senator Robichaud: I have a quick comment in support of what has just been said about the importance of health care in French.

In New Brunswick, we have two networks: one operates in one language and the other operates in the other language. But identical services are not offered in the two languages. Some people sometimes have to go to the network in the other language. A friend confided in me that, on occasion, he had to act as an interpreter in a conversation between a doctor and a patient. The patient was quite elderly and did not understand English very well. We have talked about that before; when you feel ill, it is important for you to be able to understand what you are being told.

You made two recommendations. You said that the Government of Canada should increase its support for the French-language education system and you also mentioned increased funding. How much are we talking about? What are these resources? Is it a lot of money?

Ms. Lalonde: Personally, I do not think so. Just to respond to your first example, I just want to say that is unacceptable to be doing translation like that and that is why we are working hard to increase access to health services in French.

Senator Robichaud: Let us not think that there was any ill will on one side or the other. It was just the situation.

Ms. Lalonde: They simply did not have the staff they needed.

As to your second question about the amounts, to give you an example, we have worked with CAIT and Canadian Parents for French. To get a little funding, we have to look at the needs with

Le sénateur Mockler : Je vous en ferai part et peut-être qu'on devrait prendre les mesures nécessaires pour le distribuer à tous les sénateurs.

La sénatrice Champagne : Je ne sais pas si vous avez lu le rapport déposé par le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, de la science et de la technologie déposé au Sénat il y a peut-être un an, un an et demi. On y étudiait les problèmes d'éducation des Autochtones. Dans les bourgades, c'est difficile, mais maintenant, avec l'Internet, ils ont l'électricité, il y a des satellites et beaucoup de cours sont accessibles par Internet. On en a beaucoup parlé, parce que c'est un des sujets qui ont été étudiés en profondeur par le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, de la science et de la technologie. Ce que vous nous dites ajoute à ce rapport et cela devrait convaincre notre gouvernement de faire des efforts.

Nous retrouvons les mêmes problèmes dans le domaine de la santé. Les infirmiers ou les infirmières qui travaillent dans le Grand Nord n'ont souvent pas accès à un médecin dans le village où ils sont, mais ils peuvent s'informer et demander des conseils à un médecin par Internet. C'est une autre forme d'éducation à distance. Ce que vous avez dit m'a rappelée que j'avais travaillé plusieurs mois sur ce comité.

Le sénateur Robichaud : J'aurais un petit commentaire pour appuyer ce qui vient d'être dit sur l'importance de la santé en français.

Au Nouveau-Brunswick, on a deux réseaux : un qui opère dans une langue et l'autre dans l'autre langue, mais on n'offre pas des services identiques dans les deux langues. Certains doivent aller dans un réseau de l'autre langue, parfois. Un ami m'a confié qu'à un moment donné, il a dû faire l'interprétation des commentaires d'un médecin à un patient. Cette personne avait un certain âge et ne comprenait pas très bien l'anglais. On l'a dit, c'est important, lorsqu'on se sent mal, de pouvoir comprendre ce qui nous est dit.

Vous avez fait deux recommandations. Vous dites que le gouvernement canadien devrait augmenter son appui au système d'éducation en langue française et vous parlez également d'un financement accru. On parle de combien? C'est quoi, des ressources, c'est de l'argent? Est-ce considérable?

Mme Lalonde : Moi, je crois que non. Juste pour répondre à votre premier exemple, je veux juste dire que c'est inacceptable qu'on fasse de la traduction comme cela et c'est pour cela qu'on travaille fort à augmenter l'accès à des services de santé en français.

Le sénateur Robichaud : Remarquez qu'il n'y avait pas de mauvaise volonté d'une part ou de l'autre. C'était une situation.

Mme Lalonde : C'est simplement qu'il n'y avait pas le personnel nécessaire.

Pour votre deuxième question concernant les montants, pour vous donner un exemple, on a travaillé avec l'ACPI et Canadian Parents for French. Pour avoir un peu de financement, il faut

students if they want to continue their studies in French at postsecondary level, and what must be put in place in our universities in order to meet those needs. We submitted a funding request that was quite reasonable. Funds are very limited at the moment, so, when we received a small amount from Canadian Heritage to launch the project, we were very pleased.

But it would be good to have some seed funding; that is the hardest to find. How do we get seed funding to develop the best practices in our system? The University of Ottawa has good practices, the Université de Saint-Boniface has good practices in support services. How do we help small universities put those support services in place? We are not talking about large amounts, just amounts that could make a major difference to postsecondary studies. It could be done with a tiny amount, but I really cannot give you any figures.

The Chair: We have now reached our second round. I have two senators who wish to speak: Senator Tardif, followed by Senator Fortin-Duplessis.

Senator Tardif: We have talked a lot today about students coming from immersion programs and from basic French programs. It is important to maintain a continuum of second-language teaching. However, it is equally important to make sure that we keep our francophone students in minority communities. It is important for those students to choose to remain and to continue their studies in a francophone institution rather than one in which they can do all their studies in English. It often depends on the range of programs that they are offered.

We know that the CNFS has had excellent results; starting it in 2003 was a good move. That is when universities got together to respond to the need for health courses and programs in French. Our communities were demanding health care in their own language. Nothing was in place to meet the needs of those communities.

In your opinion, are there other areas where there is a lack of postsecondary programmes in French that can meet the needs of our francophone minority communities and also our society?

Ms. Lalonde: I would just like to say that I did not put an emphasis on francophone students because that was not today's topic; but it is the priority for me. We must keep working to make sure that our francophones are able to continue their postsecondary studies in French.

The roadmap for official languages also mentions justice. Justice is as important as health. We are in a very vulnerable position there as well, and we would not perhaps be asking for our services in French if we had someone in front of us who could tell us if we would be charged with anything or not.

regarder avec les étudiants leurs besoins s'ils voulaient poursuivre leurs études en français au niveau postsecondaire, et ce qu'on devrait mettre en place dans nos universités pour répondre à ces besoins. On avait fait une demande de financement qui était assez raisonnable. Les fonds sont très limités à ce moment-ci, donc on a reçu un petit financement de Patrimoine canadien pour démarrer le projet et nous en sommes bien contents.

Toutefois, ce serait bien d'avoir un financement de démarrage; c'est le plus difficile à obtenir. Comment obtenir un financement de démarrage avec lequel on prendrait les meilleures pratiques de notre système? L'Université d'Ottawa a de bonnes pratiques, l'Université de Saint-Boniface a des bonnes pratiques au plan des services d'appui. Comment aider les petites universités à mettre en place ces services d'appui? On ne parle pas de montants importants, mais qui pourraient faire une grande différence au plan des études postsecondaires. Ce pourrait être fait avec un montant minime, mais là, je n'ose pas donner de chiffres.

La présidente : Nous voici rendus au deuxième tour de table. J'ai deux sénatrices qui désirent prendre la parole : la sénatrice Tardif, suivi de la sénatrice Fortin-Duplessis.

La sénatrice Tardif : On a beaucoup parlé aujourd'hui des étudiants provenant des programmes d'immersion et de français de base. Il est important d'assurer un continuum d'apprentissage dans la langue seconde. Toutefois, il est également important de nous assurer de garder nos étudiants francophones dans les milieux minoritaires. Il est important que ces étudiants choisissent de demeurer et choisissent de continuer leurs études dans un établissement francophone plutôt qu'un établissement où ils peuvent faire toutes leurs études en anglais. Cela dépend souvent de l'éventail de programmes qui leur sont offerts.

On sait que le CNFS a eu d'excellents résultats et sa création en 2003 est une bonne initiative. C'est alors que les universités se sont mises ensemble pour répondre au besoin de cours et de programmes pour la santé en français. Nos communautés exigeaient des soins dans leur langue. Il n'y avait rien pour répondre aux besoins de ces communautés.

D'après vous, y a-t-il d'autres domaines où il y a des lacunes dans l'offre de programmes en ce qui concerne le postsecondaire francophone pour répondre aux besoins de nos communautés francophones en situation minoritaire et aussi dans notre société?

Mme Lalonde : J'aimerais dire que je n'ai pas mis l'emphase sur les étudiants francophones puisque ce n'était pas le sujet d'aujourd'hui, mais c'est pour moi la priorité. On doit continuer à travailler pour s'assurer que nos francophones poursuivent leurs études en français au niveau postsecondaire.

La Feuille de route sur les langues officielles parle également du domaine de la justice. La justice est aussi importante que la santé. On est dans une position très vulnérable là aussi et on ne demandera peut-être pas pour nos services en français si on a quelqu'un devant nous qui est là pour nous dire si on sera accusé ou non de quelque chose.

Some excellent work is being done at the moment, but we must continue and increase the amount of education in justice-related areas and professions.

Senator Fortin-Duplessis: I looked at all your programs of study in health. Do you have a lot of young doctors, men or women, coming to learn a second language or is that more in other technical areas, other sciences, other forms of care?

Ms. Lalonde: In our health programs, most students are from our own francophone communities who are continuing to study in French. Some people clearly come from immersion programs. I could not give you exact numbers, but in regions like the Université de Moncton, very few students in health programs come from immersion. In western Canada, at the Campus Saint-Jean and the Université de Saint-Boniface, in the nursing science programs, 85 per cent of the students come from immersion programs. So it varies a lot from one region to another.

Senator Fortin-Duplessis: Have you noticed whether there is a shortage of doctors everywhere in Canada? In Quebec, there is a definite shortage. We do not have enough doctors, but in other provinces, I do not know. I have never really looked at it.

Ms. Lalonde: Doctors, including specialists, are needed all over Canada. The important thing for us is to train a good number of doctors and to increase the number of doctors who can provide health care services in French. We have funding for medicine. That allows us to keep eight places per year in the two programs offered in French outside Quebec. They are the Centre de formation médicale de Nouveau Brunswick, in cooperation with the Université de Sherbrooke, the Université de Moncton and the Government of New Brunswick, and then at the medical faculties of the University of Ottawa. The funding does not remove the costs for the students; we are talking about basic funding. Students pay the same amount for their studies, but with the funds from the federal government, we can have places set aside for students from francophone communities who want to continue their studies. So we have eight places per year for four years, which gives us 32 students in each of the two locations, or 64 students each year. After four years, they have to continue their studies in specialties, but we pay for the basic training.

Senator Robichaud: Do you do any follow-up with people who have trained in both languages to find out if it becomes difficult for them to keep working in both languages because of the language spoken in the workplace?

Ms. Lalonde: We are getting more and more active offers for health services in French. In two weeks, at our next annual general meeting, all the presidents and directors of CNFS

De l'excellent travail se fait actuellement, mais on doit poursuivre et augmenter le nombre de formations dans les disciplines et les professions qui touchent à la justice.

La sénatrice Fortin-Duplessis : J'ai regardé l'ensemble de vos programmes d'étude en santé. Avez-vous beaucoup de jeunes médecins, soit homme ou femme, qui viennent apprendre une langue seconde ou si c'est plus dans les autres techniques ou les autres sciences, les soins et autres?

Mme Lalonde : Dans nos programmes en santé, la majorité des étudiants sont des francophones de nos communautés qui poursuivent leurs études en français. Il est évident que dans certains des programmes des gens viennent des programmes d'immersion. Je ne pourrais pas donner les nombres exacts, mais dans des régions comme à l'Université de Moncton, très peu d'étudiants dans les programmes de santé viennent de l'immersion. Dans l'Ouest canadien, au Campus Saint-Jean de l'Université de Saint-Boniface, au programme de sciences infirmières bilingue, 85 p. 100 des jeunes viennent du programme d'immersion. Cela varie beaucoup d'une région à l'autre.

La sénatrice Fortin-Duplessis : Avez-vous remarqué s'il y avait un manque de médecins un peu partout au Canada? Au Québec, on en manque, c'est définitif. On n'a pas assez de médecins, mais pour les autres provinces, je ne sais pas. Je ne me suis jamais penchée là-dessus.

Mme Lalonde : Il y a des besoins pour des médecins et des spécialistes partout au Canada. L'important pour nous est de former un nombre considérable de médecins et d'augmenter le nombre de médecins qui peuvent offrir des services de soins de santé en français. On a du financement pour la médecine. Cela permet de garder huit sièges par année dans les deux programmes qui sont offerts à l'extérieur du Québec en français. C'est-à-dire le Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick en collaboration avec l'Université de Sherbrooke, l'Université de Moncton et le gouvernement du Nouveau-Brunswick et l'Université d'Ottawa dans ses facultés de médecine. Ces montants n'enlèvent pas le coût du financement pour ces étudiants, on parle du coût de base. Les étudiants paient le même montant pour poursuivre leurs études, mais avec les fonds du gouvernement fédéral, cela nous permet d'avoir des places réservées pour les étudiants des communautés francophones qui veulent poursuivre leurs études. Nous avons donc huit sièges par année pour une durée de quatre ans ce qui nous donne 32 étudiants dans les deux endroits. On parle de 64 étudiants chaque année. Après quatre ans, ils doivent poursuivre leurs études pour des spécialisations, mais on paie la formation de base.

Le sénateur Robichaud : Faites-vous un suivi auprès des personnes qui suivent une formation dans les deux langues pour savoir s'il devient difficile de continuer à travailler dans les deux langues à cause de la langue du milieu de travail?

Mme Lalonde : On parle de plus en plus d'offres actives de services de santé en français. À notre prochaine assemblée générale annuelle, dans deux semaines, tous les présidents et

universities and colleges will support a statement in which we will include the whole question of working in bilingual environments, and often anglophone environments. It means that our people must be trained differently from those who work in a unilingual anglophone environment, and it applies to training in all health programs.

If we want people in the labour market who are able to make an active offer of services in French, we have to give them the necessary tools to handle that situation. It is very different from the situation faced by other health professionals.

Senator Champagne: I would have a comment to make on that topic. We are talking about a person who would only be useful in a totally francophone hospital. However, you also need anglophones or people who speak English.

I had this experience last summer when my husband was hospitalized for quite some time; the next room was occupied by a woman who did not speak one word of French. She was almost 80 years old, so it was a bit late for her to start learning a language.

Because there was a bathroom between the two rooms, I could hear what was being said. So I allowed myself to go over there and act as an interpreter, because she could not make herself understood by the nurses who were there. The same would have been true for my mother, when she was alive; if you had sent her to a hospital where no one spoke French, she could not have communicated. This is one of the professions where this matter is critical.

Earlier, we were talking about the justice sector, where the same issue arises to some extent. If you have the good fortune of having a lawyer like Senator McIntyre, there is no problem and you can go from one language to another. Justice and health are sectors where it is important to have bilingual Canadians. I apologize for my comment.

Senator De Bané: On the contrary.

The Chair: Ms. Lalonde, I thank you most sincerely on behalf of the members of the Standing Senate Committee on Official Languages. It was a pleasure to have you here as our witness. You demonstrated to what extent you know these environments by heart and also to what extent, together, with the two associations you direct, you work to find the best practices with concrete results for our communities.

In my own name and on behalf of the members of the committee, I thank you.

Ms. Lalonde: I thank you as well. It was a great pleasure.

The Chair: We are going to suspend the meeting for a few minutes and then we will resume in camera.

(The committee adjourned.)

directeurs des universités et collèges membres du CNFS appuieront un énoncé qui exprime le fait que nous incluons toute la question de travailler dans des milieux bilingues et souvent des milieux anglophones, ce qui fait en sorte qu'il faut former nos gens différemment qu'une personne qui travaille dans un milieu unilingue anglophone et ce, dans tous les programmes de formation en santé.

Si on veut des gens sur le marché de travail qui feront une offre active de services en français, il faut leur donner les outils nécessaires pour faire face à cette situation, qui est très différente de celle d'un autre professionnel de la santé.

La sénatrice Champagne : J'aurais un commentaire à ce sujet. On parle d'une personne qui ne sera utile que dans un hôpital totalement francophone. Toutefois, il faut aussi des personnes anglophones ou qui parlent l'anglais.

J'ai vécu l'expérience l'été dernier, alors que mon mari a été hospitalisé assez longtemps et où la chambre voisine était occupée par une dame qui ne disait pas un mot de français. Elle avait près de 80 ans, alors il est un peu tard pour commencer à apprendre une langue.

Parce qu'il y avait une salle de bain entre les deux, j'entendais les propos. Je me suis donc permise de faire le tour et jouer l'interprète, car elle ne pouvait pas se faire comprendre des infirmières qui étaient là. Il en va de même, quand maman vivait, si vous l'aviez envoyée dans un hôpital où personne ne parlait français, elle n'aurait pu communiquer. C'est l'un des métiers où cette question est critique.

Tout à l'heure, on parlait du secteur de la justice où se pose un peu le même problème. Si on a la chance d'avoir un avocat comme le sénateur McIntyre, il n'y a pas de problème et on peut passer d'une langue à l'autre. La justice et la santé sont des secteurs où il est important d'avoir des Canadiens bilingues. Je m'excuse de ce commentaire.

Le sénateur De Bané : Au contraire.

La présidente : Madame Lalonde, je vous remercie très sincèrement au nom des membres du Comité sénatorial permanent des langues officielles. Ce fut un plaisir de vous recevoir ici en tant que témoin. Vous avez démontré à quel point vous connaissez ces milieux par cœur et aussi à quel point, ensemble, avec les deux associations que vous dirigez, vous travaillez pour trouver les meilleures pratiques avec des résultats concrets pour nos communautés.

En mon nom et au nom des membres du comité, je vous remercie.

Mme Lalonde : Je vous remercie également. Ce fut un grand plaisir.

La présidente : Nous suspendons la séance quelques minutes pour ensuite reprendre à huis clos.

(La séance est levée.)

OTTAWA, Monday, June 17, 2013

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 4:30 p.m. to study Bill C-419, An Act respecting language skills.

Senator Maria Chaput (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on Official Languages. I am Senator Maria Chaput, from Manitoba, chair of the committee. Before I introduce the witnesses, I ask that the committee members introduce themselves.

Senator Champagne: Good afternoon. I am Andrée Champagne from the province of Quebec.

Senator Fortin-Duplessis: Suzanne Fortin-Duplessis from Quebec City.

Senator Demers: Jacques Demers from Quebec. I am sitting in for Senator Poirier.

Senator Tardif: Claudette Tardif from Alberta.

Senator Jaffer: Mobina Jaffer from British Columbia.

The Chair: Thank you very much. The committee is considering Bill C-419, An Act respecting language skills. In this study, we will hear from the sponsor of the bill and from the Commissioner of Official Languages. The committee has also invited representatives of official language minority communities to appear in relation to the study.

[*English*]

The Quebec Community Groups Network is, unfortunately, unable to participate in the meeting. Representatives of the organization appeared before the House of Commons Official Languages Committee when it considered the bill and informed the Senate committee that they did not have additional input on the version before it beyond what was already provided.

[*Translation*]

Unfortunately, the Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada is unable to participate in the meeting. Representatives of the organization appeared before the House of Commons Committee on Official Languages to unequivocally support the bill before the amendments were adopted. They told the Senate committee that they were very pleased that the House of Commons unanimously passed the bill and that they did not think it necessary to provide additional input.

We will now hear from our first witnesses. We are welcoming the Commissioner of Official Languages, Graham Fraser. Mr. Fraser, on behalf of the members of the committee, I thank you for taking the time to share your perspective, as it relates to our study of Bill C-419, and answering our questions.

OTTAWA, le lundi 17 juin 2013

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 16 h 30, pour étudier le projet de loi C-419, Loi concernant les compétences linguistiques.

La sénatrice Maria Chaput (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : Je vous souhaite la bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent des langues officielles. Je me présente, la sénatrice Maria Chaput, du Manitoba, présidente du comité. Avant de présenter les témoins, j'invite les membres du comité à se présenter.

La sénatrice Champagne : Bonjour, je suis Andrée Champagne, de la province de Québec.

La sénatrice Fortin-Duplessis : Suzanne Fortin-Duplessis, de Québec.

Le sénateur Demers : Jacques Demers, du Québec. Je remplace la sénatrice Poirier.

La sénatrice Tardif : Claudette Tardif, de l'Alberta.

La sénatrice Jaffer : Mobina Jaffer, de la Colombie-Britannique.

La présidente : Merci beaucoup. Le comité étudie le projet de loi C-419, Loi concernant les compétences linguistiques. Dans le cadre de son étude, il entendra la marraine du projet de loi et le commissaire aux langues officielles. Le comité a également invité des représentants des communautés de langue officielle en situation minoritaire à comparaître dans le cadre de l'étude.

[*Traduction*]

Malheureusement, les représentants du Quebec Community Groups Network ne peuvent pas assister à la réunion. Certains d'entre eux ont comparu devant le Comité des langues officielles de la Chambre des communes quand celui-ci a étudié le projet de loi, et ils ont informé le Sénat qu'ils n'avaient rien de nouveau à nous dire au sujet de cette version.

[*Français*]

La Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, malheureusement, ne peut se présenter à cette réunion. Des représentants de l'organisme ont comparu devant le Comité des langues officielles de la Chambre des communes pour appuyer sans réserve le projet de loi avant que les amendements ne soient adoptés. Ils ont fait part au comité sénatorial qu'ils sont très contents que la Chambre des communes ait adopté le projet de loi à l'unanimité et n'ont pas cru nécessaire de commenter davantage.

Nous allons maintenant entendre nos premiers témoins. Nous accueillons le commissaire aux langues officielles, M. Graham Fraser. Monsieur Fraser, au nom des membres du comité, je vous remercie de prendre le temps de nous présenter votre point de vue dans le cadre de notre étude du projet de loi C-419 et de répondre à nos questions.

Honourable senators, I want to point out that we have only 30 minutes for Mr. Fraser's appearance. That is something you should keep in mind when asking questions.

Commissioner, I now invite you to provide a quick statement, which will be followed by the senators' questions.

[English]

Graham Fraser, Commissioner of Official Languages, Office of the Commissioner of Official Languages: Thank you for having me today. I am here with Johane Tremblay, General Counsel; Ghislaine Charlebois, Assistant Commissioner, Compliance and Assurance Branch; and Sylvain Giguère, Assistant Commissioner, Policy and Communications Branch.

From the very first version, I have supported Bill C-419, which was put forward by the NDP MP for Louis-Saint-Laurent, for it seemed to me complete and adequate. Its purpose is to ensure that persons whose appointment requires the approval by resolution of the Senate, House of Commons or both houses of Parliament can understand and express themselves clearly in both official languages, without the aid of an interpreter, from the moment they are appointed.

[Translation]

This bill remains important, despite the amendments adopted by the House of Commons.

The bill is more than a declaration of principles; it tackles a real problem. As you know, the controversy surrounding the high-profile appointment of a unilingual Canadian to the position of Auditor General of Canada resonated strongly with a segment of Canadian public opinion and with the parliamentary committees responsible for reviewing that decision. Following the appointment, my office received 43 complaints and has conducted an investigation.

I determined that the Privy Council Office had not met its obligations under part VII of the Official Languages Act with respect to the Auditor General's appointment process because it failed to take into account the language requirements under subsection 24(3) of the act, the spirit of parts IV, V and VII of the act, and the specific nature of the roles of certain agents of Parliament.

[English]

This bill is consistent with my own recommendations to the Privy Council Office. The latter must state loudly and clearly that linguistic qualifications deemed to be essential for candidates should not be seen merely as assets. Accordingly, candidates will be able to take steps to learn their second language in advance.

J'aimerais, honorables sénateurs, vous faire remarquer que nous avons 30 minutes seulement pour la comparution de M. Fraser. Il faudrait y songer chaque fois avant de poser une question.

Monsieur le commissaire, je vous invite maintenant à prendre brièvement la parole et les sénateurs suivront avec des questions.

[Traduction]

Graham Fraser, commissaire aux langues officielles, Commissariat aux langues officielles : Je vous remercie de me recevoir aujourd'hui. Je suis accompagné de Mme Johane Tremblay, avocate générale, de Mme Ghislaine Charlebois, commissaire adjointe, Assurance de la conformité, et de M. Sylvain Giguère, commissaire adjoint, Politiques et communications.

J'appuie le projet de loi C-419, de la députée néo-démocrate de Louis-Saint-Laurent, depuis sa toute première version, car il me semble complet et adéquat. Il vise effectivement à faire en sorte que les personnes dont la nomination doit faire l'objet d'une approbation par résolution du Sénat, de la Chambre des communes ou des deux Chambres puissent s'exprimer clairement dans les deux langues officielles et comprendre les deux langues, sans l'aide d'un interprète, et ce, dès leur nomination.

[Français]

Malgré les amendements qu'a apportés la Chambre des communes, le projet de loi demeure important.

En étant bien plus qu'une déclaration de principes, le projet de loi s'attaque à un problème réel. Comme vous le savez, la controverse entourant la nomination très médiatisée d'un Canadien unilingue au poste de vérificateur général du Canada a fortement résonné auprès d'une partie de l'opinion publique canadienne et dans les comités parlementaires chargés de l'évaluer. À la suite de cette nomination, le commissariat a reçu 43 plaintes et a mené une enquête.

J'ai conclu que le Bureau du Conseil privé ne s'était pas acquitté de ses responsabilités en vertu de la partie VII de la Loi sur les langues officielles dans le cadre du processus de nomination du vérificateur général, du fait notamment qu'il n'a pas tenu compte des exigences linguistiques découlant du paragraphe 24(3) de la loi, ni de l'esprit des parties IV, V, VII et de la nature particulière du rôle que jouent certaines personnes nommées par résolution du Parlement.

[Traduction]

Ce projet de loi abonde dans le même sens que mes propres recommandations au Bureau du Conseil privé suite à cette enquête. Ce dernier doit déclarer haut et fort que les compétences linguistiques jugées essentielles chez un candidat ne sont pas de simples atouts. Ainsi, les candidats seront en mesure de veiller à leur apprentissage du français ou de l'anglais langue seconde à l'avance.

This will also encourage universities to do more in terms of offering second-language programs to students. Indeed, I made a recommendation to the government along those lines in my 2011-12 annual report.

[Translation]

Furthermore, at the beginning of 2013, my office launched a study to determine how the Privy Council Office establishes the language qualifications for positions whose incumbents are appointed by the Governor-in-Council. I would be delighted to share the findings with you once the study has been completed.

Thank you for your attention. I would now like to use the remaining time to answer your questions.

The Chair: Thank you, commissioner. I will accept one question per senator. If we have time, we will go around the table again so that you can ask another question.

Senator Tardif: Good afternoon, commissioner. I want to welcome your team.

Significant changes have been made to Bill C-419 between the original version introduced before the House of Commons and the current version. One of those changes is the absence of a preamble. Section 13 of the Interpretation Act states the following, and I quote:

The preamble of an enactment shall be read as part of the enactment intended to assist in explaining its purport and objet.

Commissioner, what do you think the impact of removing the preamble will be? Do you think that could have any consequences on the bill's interpretation going forward?

Mr. Fraser: I have to say that I did not really understand why the preamble was removed. I think that preambles are useful. My understanding is that there will be no specific legal impact on the bill. However, I will ask Ms. Tremblay to talk more particularly about the legal relationship between a preamble and a bill.

Johane Tremblay, Director and General Counsel, Legal Affairs Branch, Office of the Commissioner of Official Languages: Thank you. Senator, you are correct. A preamble is certainly a very useful tool for interpreting the objective of a piece of legislation or understanding the legislator's intent. However, not all pieces of legislation have preambles; actually, that is an exception. In the absence of a preamble, other methods exist for interpreting the legislator's intent, including parliamentary debates that are often used — even before courts — when ambiguities arise to try to help the court understand what the legislator's intent was. That would be an alternative approach in the absence of a preamble.

De plus, ceci encouragera les universités à en faire davantage pour offrir des programmes d'apprentissage de la langue seconde à leurs étudiants. J'ai d'ailleurs fait une recommandation au gouvernement à cet effet dans le cadre de mon rapport annuel de 2011-2012.

[Français]

Par ailleurs, mon bureau a entrepris, au début de 2013, une étude qui vise à cerner de quelle manière le Bureau du Conseil privé détermine les compétences linguistiques applicables aux postes dont les titulaires sont nommés par le gouverneur en conseil. Je serai heureux de vous en faire part lorsqu'elle sera achevée.

Je vous remercie de votre attention. J'aimerais maintenant prendre le temps qu'il me reste pour répondre à vos questions.

La présidente : Merci, monsieur le commissaire. Je vais accepter une question par sénateur. Si le temps le permet, nous ferons un deuxième tour de table pour vous permettre de poser une autre question.

La sénatrice Tardif : Bonjour monsieur le commissaire et bienvenue à votre équipe.

Des changements importants ont été apportés au projet de loi C-419 entre la première version présentée à la Chambre des communes et la version d'aujourd'hui. Un des changements concerne l'absence d'un préambule. En vertu de l'article 13 de la Loi d'interprétation, et je cite :

Le préambule fait partie du texte et en constitue l'exposé des motifs.

Selon vous, monsieur le commissaire, quel sera l'effet du retranchement du préambule? Et croyez-vous que cela pourrait avoir des conséquences sur l'interprétation future du projet de loi?

M. Fraser : J'avoue que je n'ai pas vraiment compris pourquoi on a enlevé le préambule. Je pense que les préambules sont utiles. Si j'ai bien compris en termes légaux, il n'y aura pas d'impact spécifique sur le projet de loi. Cependant, je vais demander à Mme Tremblay de parler plus spécifiquement du rapport légal entre un préambule et un projet de loi.

Johane Tremblay, directrice et avocate générale, Direction générale des affaires juridiques, Commissariat aux langues officielles : Merci. Madame la sénatrice, vous avez raison. Effectivement, un préambule constitue certainement un outil très utile pour interpréter l'objet d'une loi ou connaître l'intention du législateur. Cependant, ce ne sont pas toutes les lois qui ont des préambules; en fait, c'est l'exception. En l'absence d'un préambule, il y a d'autres méthodes pour interpréter l'intention du législateur, dont, entre autres, l'importance des débats parlementaires qui sont souvent utilisés, même devant les tribunaux, lorsqu'il y a une ambiguïté qui se pose pour tenter d'éclairer la cour sur l'intention du législateur. Ce serait effectivement l'alternative à l'absence d'un préambule.

Senator Champagne: Thank you. Commissioner, I must admit that I am sad that we have to work on such a bill. Successive governments have all made huge efforts over the past 50 years — since the Official Languages Act was implemented — but we still have to deal with this kind of a bill today. I think that you — and all those who came before you — have worked so hard, and that we should no longer need these types of bills. Do you agree with me, or am I all alone in my corner?

Mr. Fraser: I fully understand your reaction. This raises a question that is somewhat related to our discussions with the Privy Council Office. Some of my predecessors suggested that any appointed governors in council should be bilingual, and every government has refused to accept that recommendation for reasons we understand. What is important to point out when it comes to agents of Parliament is that they have direct obligations toward parliamentarians. So it is very important for parliamentarians to be understood in the language of their choice.

For other appointments, we could discuss whether bilingualism would be an asset or an essential qualification for a specific position, and we would like to continue that discussion with the Privy Council Office to figure out what criteria the office uses in the linguistic assessment of a position when deciding whether a qualification is essential or more of an asset. However, I agree that, when it comes to agents of Parliament, I was also under the impression that the issue had already been resolved.

Senator Champagne: Will we reach a point when members and senators will have to be bilingual?

Mr. Fraser: No, absolutely not. I think a distinction should be made among the people who represent Canadians. The majority of Canadians are unilingual, as are the majority of anglophones and francophones. The members' choice is the choice of Canadians. I do not think that we could even consider limiting the public's democratic choice to an issue of language proficiency.

Senator Fortin-Duplessis: Thank you. Commissioner, I want to welcome you and your whole team, which does such a great job of assisting you. In line with our projections, this bill will be passed. It is certain that, in the Senate — both on the Liberal and the Conservative sides — the bill will be passed. Considering the bill's current wording, do you expect any difficulties to arise in the implementation of its provisions? The bill does not contain many provisions, but do you anticipate any problems?

Mr. Fraser: No, I do not think so. One of the amendments had to do with replacement, and I believe the legislation states that the replacement must have the same proficiencies as the person they are replacing. People who work closely with agents of Parliament are all public servants who have had to pass language tests.

La sénatrice Champagne : Merci. Monsieur le commissaire, je dois vous admettre que je suis attristée que nous ayons à travailler sur un projet de loi comme celui-là. Les gouvernements successifs ont tous fait des efforts énormes au cours des 50 dernières années, depuis qu'on a la Loi sur les langues officielles, mais qu'on en soit encore aujourd'hui à étudier un projet de loi comme celui-là, je me dis que vous, et tous ceux et celles qui vous ont précédé, avez travaillé si fort qu'on ne devrait plus avoir besoin de ce genre de projet de loi. Je ne sais pas si votre réaction ressemble à la mienne ou si je suis toute seule dans mon coin?

M. Fraser : Je comprends très bien votre réaction. Cela soulève une question qui touche un peu nos discussions avec le Bureau du Conseil privé. Certains de mes prédécesseurs ont suggéré que toute nomination du gouverneur en conseil soit bilingue et tous les gouvernements ont refusé d'accepter cette recommandation pour des raisons qu'on comprend très bien. Ce qui est important concernant les agents du Parlement, c'est qu'ils ont des obligations directes avec les parlementaires. Il est donc très important que les parlementaires puissent être compris dans la langue de leur choix.

Pour d'autres nominations, on peut discuter si, pour tel ou tel poste, c'est un atout ou une question essentielle, et on aimerait entreprendre cette discussion avec le Bureau du Conseil privé pour connaître, lorsqu'ils font l'évaluation linguistique d'un poste, quels critères ils utilisent pour décider si c'est essentiel ou plutôt un atout. Cependant, pour la question des agents du Parlement, je suis d'accord, je pensais également que cette question était déjà réglée.

La sénatrice Champagne : Est-ce qu'on en viendra au point où il faudra que les députés et les sénateurs soient bilingues?

M. Fraser : Non, absolument pas. Je pense qu'il faut faire une distinction entre des gens qui sont représentatifs de la population canadienne. La majorité des Canadiens sont unilingues, la majorité des anglophones et la majorité des francophones aussi. Le choix des députés, c'est le choix de la population. Je ne pense pas qu'on puisse même envisager de limiter le choix démocratique de la population à une question de compétence linguistique.

La sénatrice Fortin-Duplessis : Merci. Monsieur le commissaire, bienvenue à vous et à toute votre équipe qui vous seconde si bien. Comme nous le prévoyons, ce projet de loi sera adopté. C'est certain qu'au Sénat, du côté libéral comme du côté conservateur, le projet de loi sera adopté. Tel qu'il est écrit, est-ce que vous entrevoyez certaines difficultés quant à la mise en œuvre des articles qu'il contient? C'est sûr qu'il n'en contient pas beaucoup, mais voyez-vous des difficultés?

M. Fraser : Non, je ne crois pas. Effectivement, l'un des amendements touchait la question de remplacement, et je crois que, dans la loi, le remplaçant doit avoir les mêmes compétences que la personne remplacée. Les gens qui entourent tous les agents du Parlement sont des fonctionnaires qui ont dû passer des tests linguistiques.

As I said in my comments, what is significant about this bill is the fact that it is sending a message. During the controversy over the Auditor General's appointment, it was surprising that news outlets that were suspected of not always supporting the Official Languages Act — such as the *Calgary Herald*, the *Edmonton Journal* and the *Ottawa Citizen* — all agreed in saying that bilingualism was an essential qualification for certain positions. I think that what was presumed to be the case will now be supported by a bill that is making a position's essential nature mandatory.

Senator McIntyre: I apologize for being a little late. As you said, Commissioner Fraser, Bill C-419 is a nice piece of legislation. I think this bill aims to guarantee bilingualism as a hiring criterion for agents of Parliament. It is clear that the bill deals with linguistic duality, and that is appropriate, as this is the 50th anniversary of the Laurendeau-Dunton Commission.

Bill C-419 is aimed solely at agents of Parliament. Could it have an impact on the appointment of unilingual justices to the Supreme Court of Canada? If so, why?

Mr. Fraser: Not directly, no. The bill is limited to the positions listed in the legislation. The removal of the preamble that defined the bill's position on the appointments made by the two Houses of Parliament may open the door to other positions, but the legislation would have to be formally amended. The bill itself affects only the positions listed in the legislation — agents of Parliament.

[English]

Senator Jaffer: Thank you for being here. It is a pleasure again to hear from you.

I was very interested in your remarks. You said this would encourage universities to do more in terms of offering second-language programs. Can you expand on that? My experience has been that what is being provided is lacking. How do you envisage that happening?

Mr. Fraser: We have already seen the impact that it has had in it becoming an unwritten but nevertheless powerful rule that to be the leader of a political party it is essential that one master both official languages so that those people who enter politics with long-range ambitions ensure that they master both official languages.

One of the things that happened with the controversy about the Supreme Court was that it sent a message to different levels, to lawyers generally and to law schools that this was an important aspect of the Canadian legal system. I heard that one of the most recent nominees to the Supreme Court benefited from the language training provided for judges which encouraged other judges to sign up for that language training.

Ce qui est important dans ce projet de loi, comme je l'ai dit dans mes commentaires, c'est qu'il envoie un message. Ce qui a étonné lors de la controverse de la nomination du vérificateur général, c'est que des journaux qu'on avait soupçonné de ne pas toujours appuyer la Loi sur les langues officielles, comme le *Calgary Herald*, *The Edmonton Journal* et *l'Ottawa Citizen*, étaient tous d'accord pour dire que, pour certains postes, le bilinguisme est essentiel. Je crois que ce qui était présumé être le cas sera maintenant encadré par un projet de loi qui dit que le caractère essentiel d'un poste devient obligatoire.

Le sénateur McIntyre : Je m'excuse de mon léger retard. Comme vous l'avez mentionné, monsieur le commissaire Fraser, le projet de loi C-419 est un beau projet de loi. Selon moi, ce projet de loi cherche à garantir le bilinguisme comme critère d'embauche pour les agents du Parlement. Il est clair que ce projet de loi aborde la dualité linguistique, d'autant plus qu'il tombe bien, car cette année marque les 50 ans de la Commission Laurendeau-Dunton.

Le projet de loi C-419 ne vise que les agents du Parlement; pourrait-il avoir une incidence sur la nomination des juges unilingues à la Cour suprême du Canada? Si oui, pourquoi?

M. Fraser : Pas directement, non. Le projet de loi est limité aux postes indiqués dans le projet de loi. Peut-être que le fait d'enlever le préambule qui avait défini le projet de loi sur le plan des nominations faites par les deux Chambres ouvre la porte pour d'autres postes, mais il faudrait un amendement formel de la loi. Le projet de loi comme tel n'affecte que les postes indiqués dans le projet de loi, c'est-à-dire les agents du Parlement.

[Traduction]

La sénatrice Jaffer : Merci d'être parmi nous. C'est un plaisir de vous accueillir de nouveau.

J'ai porté un grand intérêt à votre exposé. Vous avez dit que cette mesure encouragerait les universités à offrir davantage de programmes de langue seconde. Pourriez-vous nous en dire plus à ce sujet? D'après mon expérience, les programmes offerts présentent des lacunes. Comment pensez-vous que celles-ci pourraient être comblées?

M. Fraser : Nous avons déjà vu l'impact qu'a eu la règle non écrite, mais néanmoins contraignante, selon laquelle il importe que le chef d'un parti politique maîtrise les deux langues officielles. En effet, maintenant, les personnes qui ont de telles ambitions politiques à long terme s'assurent de maîtriser les deux langues officielles.

La controverse entourant la nomination à la Cour suprême a fait comprendre notamment aux avocats en général et aux facultés de droit qu'il s'agissait d'un aspect important du système juridique au Canada. J'ai appris que l'une des personnes à avoir été tout récemment portée candidate à une nomination à la Cour suprême a suivi la formation linguistique offerte aux juges, ce qui a encouragé d'autres juges à s'y inscrire.

We have done a study of post-secondary learning opportunities in Canada. When I visit universities and speak to university presidents, I continue to use that study to make the point that Canada's largest employer is the federal government and that its needs bilingual employees. It is part of the responsibility of universities, in preparing students for the job market, to offer them those language-learning opportunities.

Each time it becomes clear, either formally or informally, that bilingualism is an essential criterion for a senior position, it sends an important message to university students and to universities.

[*Translation*]

Senator Robichaud: Mr. Fraser, I would like to welcome you and your team. I just want to make sure that the argument of having professional skills will no longer be an option when discussing the knowledge of both official languages. With this bill and the Official Languages Act, does that become inevitable?

Mr. Fraser: That clearly becomes inevitable for those positions.

Senator Robichaud: I understand.

Mr. Fraser: I must say that there are other positions I worry about a little in terms of the argument that we need skills, not bilingualism, in a position where bilingualism is an essential skill and a unilingual candidate is literally not as competent as a bilingual candidate. I am as concerned as you are about using this argument, but the bill clearly provides a legal framework for when a job posting specifies that bilingualism is essential; that means it is mandatory. I always thought it was a bit risky to differentiate between essential and mandatory, but now there is legal protection for that requirement.

Senator Tardif: Bill C-419 specifies that officers of Parliament must understand and speak both official languages clearly. The initial version of the bill required an ability to communicate “without the aid of an interpreter”, which is the benchmark used to describe language competence at an advanced level in order to hold a position such as that of a Federal Court judge.

Now, the requirement of being able to communicate “without the aid of an interpreter” was eliminated from the initial version of the bill and was replaced with the ability “to speak and understand clearly”; do you think that the bar has been set high enough to meet the requirements of a position like that?

Mr. Fraser: I believe so. Reading the transcripts of the debate on this amendment, we see that those two expressions have been debated at length; “without the aid of an interpreter” is an

Nous avons mené une étude sur les possibilités d'apprentissage au niveau postsecondaire au Canada. Lorsque je visite les universités et que je parle avec les recteurs, je fais référence à cette étude pour faire valoir que le plus important employeur au pays est le gouvernement fédéral, qui a besoin d'employés bilingues. Il incombe aux universités de préparer les étudiants pour le marché du travail et de leur offrir des possibilités d'apprentissage linguistique.

Chaque fois qu'il est clairement établi — de façon officielle ou non — que le bilinguisme constitue une qualité essentielle des personnes affectées à un poste supérieur, cela envoie un message important aux étudiants et aux universités.

[*Français*]

Le sénateur Robichaud : Monsieur Fraser, je vous souhaite la bienvenue, ainsi qu'à votre équipe. Je veux seulement m'assurer qu'on ne pourra plus utiliser l'argument de compétence professionnelle sur la connaissance des deux langues officielles. Avec ce projet de loi et la Loi sur les langues officielles, est-ce que cela devient incontournable?

M. Fraser : C'est évident que cela devient incontournable pour ces postes.

Le sénateur Robichaud : Je comprends.

M. Fraser : J'avoue qu'il y a d'autres postes pour lesquels je suis un peu inquiet par rapport à l'argument qui veut que l'on cherche la compétence et non le bilinguisme dans un poste où effectivement le bilinguisme est une compétence essentielle et un candidat unilingue n'est littéralement pas aussi compétent qu'un candidat bilingue. Je suis aussi inquiet que vous avec l'utilisation de cet argument, mais c'est sûr que le projet de loi offre un encadrement légal lorsque l'affichage d'un poste indique que le bilinguisme est essentiel; cela devient obligatoire. J'ai toujours trouvé un peu risqué lorsqu'on fait une distinction entre essentiel et obligatoire, mais quand même, il y a maintenant une protection juridique relativement à cette obligation.

La sénatrice Tardif : Le projet de loi C-419 précise que les agents du Parlement devront comprendre et parler clairement les deux langues officielles. La version initiale du projet de loi utilisait l'expression « avoir la capacité de communiquer sans l'aide d'un interprète », ce qui est la norme de référence utilisée pour décrire la compétence linguistique de niveau élevé pour occuper un poste tel que celui de juge à la Cour fédérale.

Maintenant, l'expression « avoir la capacité de communiquer sans l'aide d'un interprète » a été éliminée de la version initiale du projet de loi, on parle de « la capacité de comprendre et de parler clairement »; croyez-vous que la barre a été fixée à un niveau assez élevé pour répondre aux exigences d'un tel poste?

M. Fraser : Je crois que oui. En lisant les transcriptions du débat autour de cet amendement, on constate que le débat a beaucoup tourné autour de ces deux expressions; « sans l'aide

expression that is used in other sections in the Official Languages Act in reference to courts. My understanding is that the other expression is in other pieces of legislation.

I have trouble seeing how a candidate who needs an interpreter can say that he speaks and understands both languages clearly. If there is a distinction to be made, it is a rather fine one and it would be quite difficult to make a case for it if it were challenged in court.

Perhaps Ms. Tremblay has something to add.

Ms. Tremblay: No, not at all. I share the same opinion.

Senator Champagne: So we will no longer see those sentences telling us that bilingualism is an important asset.

Mr. Fraser: I must repeat that this bill pertains to a number of very specific positions. To our disappointment, there are other positions for which bilingualism is considered an asset. This bill pertains to officers of Parliament and the President of the Public Service Commission, who is not exactly an officer of Parliament, but whose appointment is confirmed by both houses. For those positions, it will no longer be possible to use that terminology, of course, but that does not mean that there will not be other positions where bilingualism will be labelled as an asset, unfortunately.

Senator Champagne: From experience, I can tell you that a francophone, even if he thinks that he is bilingual, or almost bilingual, and he really is, can have a hard time with accents. Not all of us speak in the same way; it depends on where we come from and our home region. I think I am bilingual, but I had trouble understanding our friend Senator Finley, for instance. It took me several months to understand his Scottish accent. Even today, I sometimes have trouble understanding our colleague Senator Manning, if he speaks too quickly; he has a slightly different accent. The same thing can happen to an anglophone who hears different French accents. Who is going to decide on the level of bilingualism required or whether the person is really bilingual? Where is the schoolmaster?

Mr. Fraser: I think that will be part of the candidate's skills assessment, just like a candidate must have experience in senior management. It will be the evaluation committee's responsibility to say whether a candidate's years of experience in a given sector count. I think it is possible to assess the level of basic skills that can be developed on the job. I remember that, when I started as commissioner, I thought I was pretty good in French. At the end of my first week, I went to Vancouver and I met with people in the community and others. Six months later, I went back and I met with some of the same people and one of them told me that my French was much better than the last time I was there. I think it is possible to assess someone's basic skills and know whether that person can be in a parliamentary committee without the assistance of an interpreter.

d'un interprète » est une expression qu'on trouve dans des articles de Loi sur les langues officielles sur les cours. L'autre expression, si je comprends bien, se trouve dans d'autres législations.

J'aurais de la difficulté à comprendre qu'un candidat ayant besoin d'un interprète puisse dire qu'il peut comprendre et s'exprimer clairement. S'il y a une distinction, c'est une distinction assez fine et qui serait assez difficile à défendre s'il y avait contestation devant les tribunaux.

Madame Tremblay a peut-être quelque chose à ajouter.

Mme Tremblay : Non, pas du tout. Je partage cet avis.

La sénatrice Champagne : On ne verra donc plus de ces phrases qui nous disaient que le bilinguisme serait un atout important.

M. Fraser : Il faut que je répète que ce projet de loi touche un certain nombre de postes très spécifiques. Il y a d'autres postes pour lesquels, à notre déception, le bilinguisme est identifié comme un atout. Ce projet de loi touche des agents du Parlement et la présidente de la Commission de la fonction publique qui n'est pas exactement un agent du Parlement, mais dont la nomination est confirmée par les deux Chambres. C'est sûr que concernant ces postes, on ne pourra plus utiliser ce langage, mais cela ne veut pas dire qu'il n'y aura pas d'autres postes où, à notre regret, on dira que c'est un atout.

La sénatrice Champagne : Par expérience, je vous dis qu'un francophone, même s'il se croit et qu'il est bilingue ou à peu près, peut avoir des difficultés avec les accents. On ne parle pas tous de la même façon selon d'où nous venons et selon notre région d'origine. Je pense que je suis bilingue, mais j'avais de la difficulté, par exemple, à comprendre notre ami le sénateur Finley. Cela m'a pris plusieurs mois avant de comprendre son accent écossais. Et encore aujourd'hui, j'ai parfois de la difficulté à comprendre notre collègue, le sénateur Manning, s'il parle trop rapidement; il a un accent un peu particulier. La même chose peut se passer pour un anglophone qui écoute différents accents français. Qui va décider du degré de bilinguisme nécessaire ou si la personne est vraiment bilingue? Où est le maître d'école?

M. Fraser : Je pense que cela va faire partie de l'évaluation des compétences du candidat, tout comme si c'est essentiel qu'un candidat ait de l'expérience dans la haute gestion. Ce sera la responsabilité du comité d'évaluation de dire si les années d'expérience que le candidat possède, dans tel ou tel domaine, peuvent être considérées. Je pense qu'il est possible d'évaluer un certain niveau de compétence de base qui pourra évoluer lorsqu'en fonction. Je me rappelle que lorsque j'ai commencé à titre de commissaire, je pensais me débrouiller assez bien en français. À la fin de ma première semaine, je suis allé à Vancouver et j'ai rencontré des gens de la communauté et d'autres. Six mois plus tard, je suis revenu et j'ai rencontré plusieurs des mêmes personnes, dont une qui m'avait dit que mon français était tellement mieux que lorsque j'étais venu la fois précédente. Je pense qu'il est possible d'évaluer la compétence de base de quelqu'un et de savoir si cette personne peut se présenter devant un comité parlementaire sans l'aide d'interprètes, par exemple.

[English]

Senator Jaffer: In my other life as a lawyer, I saw a change of attitude when it came to drinking and driving. Laws and education helped our attitude to really change. I am optimistic that our attitude will change and that it will be a given that you have to be bilingual if you feel you want to hold certain positions. I am also optimistic that there will be an aspiration for Canadians to want to be bilingual because they are Canadian and not because they want to hold a position.

You are living with this law all the time. What should the education piece be to raise the awareness of Canadians that it is a proud thing to be able to speak French and English in Canada?

Mr. Fraser: One of the recommendations I made in the last annual report was that the government use the opportunity of the one hundred and fiftieth anniversary of Confederation in 2017 as a way of increasing the number of learning opportunities, whether they are exchanges, programs for summer jobs, or university programs enabling students to study for a semester or more in a university of the other language. I am a great believer in the idea that there are other ways of learning a language than in the classroom. This should be understood and absorbed as part of our broader language-learning policies that could be supported by the federal government without interfering in provincial jurisdiction.

Even as it is, I sometimes worry that the amount of federal funding that goes to second-language learning has given the provinces a kind of free pass, that they say, "Oh, that is for the federal government to pay for and we do not have to concern ourselves with that." However, I think there are a number of ways. The European ERASMUS Programme, where thousands of students have been able to study in other countries and learn other European languages, is a very interesting model to be examined.

[Translation]

The Chair: Honourable senators, we have only one minute left and I would like to use it to thank the witnesses.

Thank you, Mr. Commissioner.

Mr. Fraser: If you have any other questions that I was not able to answer in the time I had, I would be delighted to forward the information in writing to the committee.

As Senator Fortin-Duplessis said, given that the bill received unanimous support, I do not see any major differences of opinion around the table as to the importance of the bill, but if I can help you in some other way, my team would be quite prepared to send you any other information you may need.

The Chair: Thank you, Mr. Commissioner. Senator Robichaud and Senator Mockler can submit their questions in writing if they wish and we could then receive an answer.

[Traduction]

La sénatrice Jaffer : Pendant ma carrière d'avocate, j'ai été témoin d'un changement d'attitude en ce qui concerne l'alcool au volant. Les lois et la sensibilisation ont vraiment contribué à ce virage. J'ai bon espoir qu'un changement semblable se produira à ce sujet et qu'il ira de soi que ceux qui souhaitent occuper certains postes doivent être bilingues. En outre, j'ai confiance que les Canadiens aspireront à être bilingues tout simplement parce qu'ils sont Canadiens, pas seulement parce qu'ils souhaitent occuper un poste donné.

Cette loi est toujours au centre de vos préoccupations. Comment pourrions-nous sensibiliser les Canadiens au fait que nous devrions être fiers de parler le français et l'anglais?

M. Fraser : Une des recommandations que j'ai formulée dans le dernier rapport annuel, c'est que le gouvernement profite du 150^e anniversaire de la Confédération, en 2017, pour augmenter le nombre de possibilités d'apprentissage, tant par des échanges et des programmes d'emplois d'été que par des programmes universitaires qui permettent aux étudiants de suivre des cours pendant une session ou plus dans une université de l'autre langue officielle. Je crois fermement qu'on peut apprendre une langue ailleurs que dans une salle de classe. Il faudrait que cette notion soit comprise et intégrée à nos politiques générales en matière d'apprentissage linguistique, ce que le gouvernement fédéral pourrait appuyer sans s'ingérer dans les compétences des provinces.

En fait, je crains parfois que l'argent que le fédéral accorde aux provinces au chapitre de l'apprentissage d'une langue seconde donne en quelque sorte à celles-ci carte blanche et qu'elles se disent que seul le fédéral devrait s'occuper de ce dossier. Or, je pense qu'il y aurait bien des manières de favoriser l'apprentissage linguistique. Un modèle intéressant à considérer est le programme européen ERASMUS, qui a permis à des milliers d'étudiants de faire des études dans d'autres pays et d'apprendre d'autres langues européennes.

[Français]

La présidente : Il reste à peine une minute, honorables sénateurs, alors je vais la garder pour remercier les témoins.

Monsieur le commissaire, merci beaucoup.

M. Fraser : Si vous avez d'autres questions auxquelles je n'ai pas eu le temps de répondre, je serais ravi de communiquer par écrit avec le comité.

Comme la sénatrice Fortin-Duplessis l'a dit, étant donné qu'il s'agissait d'un appui unanime, je ne vois pas de grandes divergences autour de la table concernant l'importance de ce projet de loi, mais si je peux vous aider d'une autre façon, mon équipe serait tout à fait prête à vous envoyer d'autres informations dont vous auriez besoin.

La présidente : Merci, monsieur le commissaire. Les sénateurs Robichaud et Mockler peuvent remettre leurs questions par écrit s'ils le désirent et on pourrait ensuite obtenir une réponse.

My thanks also go to your staff members who came here with you, Mr. Commissioner. Good luck with your work. We will now suspend the meeting for a few moments.

Honourable senators, let us now welcome Alexandrine Latendresse, Member of Parliament for Louis-Saint-Laurent and sponsor of Bill C-419. Ms. Latendresse, on behalf of the members of the committee, I would like to thank you for taking the time to share your views with us as part of our study on Bill C-419 and for answering our questions. The floor is yours.

Alexandrine Latendresse, Member of Parliament for Louis-Saint-Laurent, sponsor of the bill: Thank you very much, Madam Chair. First of all, I would like to thank the Standing Senate Committee on Official Languages for giving me the opportunity to clarify my motivation behind Bill C-419 and its impact on our Parliament.

My bill received unanimous support from the House of Commons both at second and third reading. I am very happy to see that it was passed unanimously at second reading in the Senate. I think this shows that parliamentarians from all political parties can work together to serve all Canadians. I am very honoured to receive this non-partisan support driven by a genuine desire to support bilingualism in Canada.

Bill C-419 is another step in the right direction, a direction in which we have been trying to move with the two language groups for over 40 years.

[English]

It is with great pride that I bring this one stone to contribute to the consolidation of the great house we are building together.

The Parliament of Canada functions in both official languages. This means that Parliament, as an institution representing the people of Canada, adapts to Canadians and the people sent here to work on their behalf.

[Translation]

Officers of Parliament are an integral part of the great machinery of Parliament and must meet the criteria established for Parliament. In a bilingual parliament, working in both French and English is an essential skill for those responsible for operating this machinery. That is the reasoning behind the whole spirit of Bill C-419.

[English]

When I started working on this bill, I had to consider several angles to this situation. As everyone here can easily testify, when language becomes a political issue, emotions quicken. Language lies so close to identity in the human heart that extra efforts are necessary to master oneself when a slight is perceived, be it

Merci également au personnel qui vous a accompagné, monsieur le commissaire, et bonne chance dans votre travail. Nous suspendons pendant quelques instants.

Honorables sénateurs, nous accueillons maintenant Mme Alexandrine Latendresse, députée de Louis-Saint-Laurent et marraine du projet de loi C-419. Madame Latendresse, au nom des membres du comité, je vous remercie de prendre le temps de nous présenter votre point de vue dans le cadre de notre étude du projet de loi C-419 et de répondre à nos questions. La parole est à vous.

Alexandrine Latendresse, députée de Louis-Saint-Laurent, marraine du projet de loi : Merci beaucoup, madame la présidente. Tout d'abord, j'aimerais remercier le Comité sénatorial permanent des langues officielles pour cette occasion qui m'est offerte de clarifier devant vous les motifs qui animent mon projet de loi C-419, ainsi que les conséquences que celui-ci aura sur notre Parlement.

Mon projet de loi a reçu l'appui unanime de la Chambre des communes autant à l'étape de la deuxième que de la troisième lecture. Je suis très contente de voir qu'il a franchi l'étape de la deuxième lecture au Sénat à l'unanimité. Selon moi, cela démontre que tous les parlementaires de tous les partis politiques peuvent travailler ensemble pour l'ensemble des Canadiens. Je suis très honorée de ce soutien non partisan et animé d'un réel désir de soutenir le bilinguisme au Canada.

Le projet de loi C-419 constitue un pas de plus dans la bonne direction que nous nous sommes efforcés de suivre entre les deux groupes linguistiques depuis plus de 40 ans.

[Traduction]

Je suis très fière d'apporter cette pierre à l'édifice que nous bâtissons ensemble.

Le Parlement du Canada fonctionne dans les deux langues officielles. Cela veut dire que le Parlement, en tant qu'institution représentative des Canadiens, s'adapte à ceux qui nous ont envoyés ici pour travailler en leur nom.

[Français]

Les agents du Parlement font partie intégrante de la grande machine parlementaire et doivent répondre aux critères établis pour le Parlement. Dans un parlement bilingue, fonctionner en français et en anglais est une compétence essentielle pour ceux qui en constituent les rouages. C'est sur cette déduction que repose tout l'esprit du projet de loi C-419.

[Traduction]

Lorsque j'ai commencé à travailler à ce projet de loi, j'ai dû tenir compte de plusieurs points de vue. Comme tout le monde le sait, quand la langue devient un enjeu politique, cela suscite des émotions. La langue est si étroitement liée à l'identité des gens qu'il faut faire des efforts supplémentaires pour se maîtriser

genuine or imaginary. Sensibilities are so easily hurt that every last word must be chosen carefully.

[*Translation*]

My version of Bill C-419 has emerged from committee significantly abbreviated. Though it is now a relatively short and simple bill, it originally contained four elements related to one central issue, the list of the 10 officers of Parliament.

Those five separate elements were discussed, and only one of them remained unchanged: the list of the 10 positions in question.

First, the original version of Bill C-419 contained a preamble. The purpose of this preamble was to better define what is meant by an “officer of Parliament.” Since this category is not clearly set out in the act, we thought it would be appropriate to include a specific definition of this term.

The preamble stated that officers of Parliament are persons appointed with the approval by resolution of the Senate, the House of Commons or both Houses of Parliament.

This clarification eliminated any legislative hesitation regarding the nature of the positions set out in the new law. Throughout my speech, I emphasized that this preamble was included by way of explanation and as a preventive measure. However, in the end, it was not retained.

The second element on which we could not agree was a phrase in the main clause of Bill C-419. In attempting to state what we meant by a clear understanding of both official languages, we believed that it would suffice to say that the candidate must be able to understand English and French without the assistance of an interpreter.

The reason I used that turn of phrase was that it is currently found in the Official Languages Act in reference to the appointment of superior court justices, and I quote:

Every federal court, other than the Supreme Court of Canada, has the duty to ensure that. . .(c) if both English and French are the languages chosen by the parties for proceedings conducted before it in any particular case, every judge or other officer who hears those proceedings is able to understand both languages without the assistance of an interpreter.

Nonetheless, that wording was amended and the idea of “without the aid of an interpreter” was removed from my bill.

[*English*]

Third, the first version of Bill C-419 would have given the Governor-in-Council the ability to add positions to the list in the future, as needed. Last, we felt it was necessary to specify that those appointed to one of the 10 offices listed in Bill C-419 on an interim basis must also meet the requirements. Those two clauses

quand un tort — tant réel qu’imaginaire — est perçu. Les susceptibilités sont si facilement blessées que chaque mot doit être choisi judicieusement.

[*Français*]

Mon projet de loi C-419 ressort de son passage en comité passablement élagué. Bien qu’il s’agisse d’un projet de loi plutôt simple et plutôt court, il contenait initialement quatre éléments s’articulant autour de l’élément central, soit la liste de 10 postes d’agents du Parlement.

Ces cinq éléments distincts ont été discutés et de ces cinq éléments, un seul a été retenu intact : la liste de 10 postes ciblés.

Tout d’abord, la version originale du projet de loi C-419 comportait un préambule. Ce préambule servait notamment à mieux définir ce que nous entendions par « agent du Parlement ». Puisque cette catégorie n’est pas clairement fixée dans la loi, nous pensions qu’il était approprié d’inclure une définition précise de ce terme.

Le préambule stipulait que les agents du Parlement sont « les personnes nommées avec l’approbation par résolution du Sénat, de la Chambre des communes ou des deux Chambres ».

Cette précision éliminait toute hésitation législative concernant la teneur des postes mentionnés dans la nouvelle loi. Tout au long de mon débat, j’ai insisté sur le fait que ce préambule avait été inclus à titre explicatif et préventif. Sauf qu’en fin de compte, il a été décidé de ne pas le retenir dans le projet de loi.

Le second élément qui causait dissension était une clause à l’ablatif dans l’article principal du projet de loi C-419. Afin de préciser ce que nous entendions par compréhension claire des deux langues officielles, nous avons pensé qu’il était adéquat de préciser que le candidat ou la candidate comprendrait l’anglais et le français sans l’aide d’un interprète.

En fait, la raison pour laquelle j’ai utilisé cette formulation, c’est parce que c’est elle qui est présentement utilisée dans la Loi sur les langues officielles concernant la nomination des juges de cours supérieures, dont je vous cite un extrait :

Il incombe aux tribunaux fédéraux autres que la Cour suprême du Canada de veiller à ce que celui qui entend l’affaire : [...] c) comprenne l’anglais et le français sans l’aide d’un interprète lorsque les parties ont opté pour que l’affaire ait lieu dans les deux langues.

Cette formulation a quand même été amendée et on a enlevé la notion de « sans l’aide d’un interprète. » de mon projet de loi.

[*Traduction*]

Le troisième élément, c’est que la première version du projet de loi C-419 aurait accordé au gouverneur en conseil le droit d’ajouter des postes à la liste, au besoin. Enfin, nous avons trouvé qu’il était nécessaire de préciser que les personnes nommées de façon intérimaire à l’un des 10 postes mentionnés

were removed as well, but I must say that overall I am satisfied with the final result because the essence of the bill remains intact: The list of 10 positions of officer of Parliament must henceforth be bilingual to comply with the law.

[*Translation*]

The institution of Parliament belongs to Canadians as a reflection of our democratic will. The institution must reflect our country and its linguistic duality. Everyone agrees on that. We now have an opportunity to take the logic behind our decision one step further, which is what I wanted to do with Bill C-419.

[*English*]

To conclude, I believe that honourable senators already understand the positive impact of this bill for the furthering of our goals as a country. I look forward to hearing the questions that this committee may wish to ask.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, I will now take one question per senator and, if we have enough time, we will have a second round. The first question is from Senator Fortin-Duplessis.

Senator Fortin-Duplessis: First of all, Ms. Latendresse, I would like to congratulate you for your bill. As you mentioned, Bill C-419 as presented before our Senate committee today was significantly amended during its consideration in the House of Commons Standing Committee on Official Languages.

Based on what you said in English, my understanding is that the bill is different from the original version you presented. Are you actually satisfied with the outcome of this bill?

Ms. Latendresse: I must say that I am. During the discussions prior to the study in committee, the idea of removing positions from the list came up. There was the question of whether they are all considered to be officers of Parliament and whether there should be a six-month or one-year period after their appointment for them to meet the requirements. Those amendments would have really distorted the bill. I think it was important to keep those positions and to ensure that those people are considered bilingual when they are appointed. As for the rest, I would have liked the bill to remain unchanged with all the original clauses, such as interim appointments being specified in the act.

At the same time, even though it is not written in black and white in Bill C-419, the fact that it will be in the act will still exert some pressure to look for someone bilingual as much as possible, even when they are appointed in the interim. Then if they do not

dans le projet de loi C-419 devaient également être tenues de répondre auxdites exigences. Ces deux articles ont aussi été supprimés, mais je dois dire que, en général, je suis satisfaite du résultat final puisque, essentiellement, l'objet du projet de loi demeure inchangé. Désormais, aux termes de la loi, les personnes nommées à ces 10 postes d'agents du Parlement devront être bilingues.

[*Français*]

L'institution du Parlement appartient aux Canadiens en tant que miroir de notre volonté démocratique. L'institution doit refléter le pays et sa dualité linguistique. Tout le monde s'accorde là-dessus. Nous avons maintenant la chance de poursuivre la logique de notre décision un peu plus loin et c'est ce que je voulais faire avec le projet de loi C-419.

[*Traduction*]

En conclusion, je crois que les sénateurs comprennent déjà combien ce projet de loi contribuera à l'atteinte de nos objectifs en tant que pays. J'ai hâte d'entendre les questions des membres du comité.

[*Français*]

La présidente : Honorables sénateurs, je vais accepter une question par sénateur et si nous avons suffisamment de temps, nous ferons un deuxième tour de table. La première question sera posée par la sénatrice Fortin-Duplessis.

La sénatrice Fortin-Duplessis : En tout premier lieu, madame la députée, je tiens à vous féliciter pour votre projet de loi. Le projet de loi C-419 tel qu'il nous est présenté en comité sénatorial aujourd'hui, comme vous l'avez mentionné, a été modifié passablement lors de son étude au Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes.

Si j'ai bien compris lorsque vous vous êtes exprimée en anglais, le projet de loi diffère de la mouture originale que vous avez présentée. Êtes-vous réellement satisfaite du résultat de ce projet de loi?

Mme Latendresse : Je dois dire que oui. Dans les discussions qui ont eu lieu avant l'étape de l'étude en comité, il était question d'enlever des postes de la liste. On s'est questionné à savoir si tous sont considérés comme agents du Parlement et également, si on ne devrait pas exiger que six mois ou un an après leur nomination, ils rencontrent les exigences. Il s'agissait d'amendements qui auraient vraiment dénaturé le projet de loi. Je crois qu'il était important de conserver ces postes et de faire en sorte que ces gens soient considérés comme bilingues au moment de leur nomination. Pour le reste, j'aurais préféré que le projet de loi demeure intact avec toutes les clauses qui étaient là au début. Par exemple, avoir la possibilité que les postes par intérim soient précisés dans la loi.

En même temps, même si ce n'est pas écrit noir sur blanc dans le projet de loi C-419, le fait que ce sera inscrit dans la loi, cela exercera quand même une certaine pression, même lorsque ce sont des intérim, d'essayer le plus possible d'aller chercher quelqu'un

find someone bilingual or they appoint someone unilingual, we can say that it is not acceptable. The act says that the incumbents of those positions must be bilingual. Even if it is not in black and white, the pressure is there. In a number of these cases, at the end of the day, that is not enough to say that the bill is completely gutted, because the essence is still there. Its pith and substance are unchanged.

Senator McIntyre: Ms. Latendresse, congratulations on your wonderful bill. I call it wonderful because it deals with linguistic duality.

That said, as I go over the usual list of officers of Parliament, I understand that the President of the Public Service Commission and the Senate Ethics Officer are not part of that list. Why are they included in the list in clause 2 of the bill?

Ms. Latendresse: As I explained when I was talking about the preamble, the idea of officer of Parliament is not fully defined. As a group, it is not fixed and very clear. In selecting the officers of Parliament who must be bilingual, one of the criteria was that the people applying to an appointed position must have the approval of the House of Commons, the Senate, or both. That makes our path clearer: if we have a new position that requires the approval of the House and the Senate, then that incumbent either becomes an officer of Parliament or may eventually be added to that list. We have a clear idea of what we consider an officer of Parliament.

Senator Tardif: Thank you for your legislative initiative, Madam MP, and congratulations.

Ms. Latendresse: Thank you very much.

Senator Tardif: According to the Official Languages Act, the Auditor General, among others, is listed as an agent of Parliament and, as such, he must be able to communicate with Canadians, parliamentarians and the general public.

Did you think about amending the Official Languages Act? Why did you decide on a new bill?

Ms. Latendresse: Both options were valid. We decided to go with a separate bill that specifically concerns agents of Parliament, but we could also simply amend the Official Languages Act through some amendments. That is also what the parliamentary legislative team told us.

Senator Tardif: Do you think this would fit well with the Official Languages Act?

Ms. Latendresse: Yes, they complement each other very well, and Mr. Fraser agreed when we talked to him about it.

de bilingue. Puis s'ils ne trouvent pas quelqu'un de bilingue ou nomment quelqu'un d'unilingue, là, on va pouvoir dire que c'est inacceptable. C'est écrit dans la loi que les gens doivent être bilingues pour ces postes. Même si ce n'est pas précis noir sur blanc, la pression est là, et pour plusieurs de ces cas, en fin de compte, ce n'est pas suffisant pour dire que ça dénature complètement le projet de loi et l'essentiel reste là. Le cœur est intact.

Le sénateur McIntyre : Félicitations, madame Latendresse pour votre beau projet de loi. Je le trouve beau parce qu'il aborde la dualité linguistique.

Cela étant dit, en repassant la liste usuelle des agents du Parlement, je remarque que le président de la Commission de la fonction publique et le conseiller sénatorial à l'éthique ne font pas partie de cette liste. Pourquoi les avoirs inclus dans la liste des postes à l'article 2 du projet de loi?

Mme Latendresse : Comme je l'expliquais lorsque je parlais du préambule, la notion d'agent du Parlement n'est pas complètement définie. Ce n'est pas un groupe fermé et très clair. Pour sélectionner les agents du Parlement qui doivent être bilingues, un des critères était que les gens qui posent leur candidature à un poste attribué par nomination doivent avoir l'approbation de la Chambre des communes, du Sénat ou des deux Chambres. Cela nous donne une piste plus claire que si on a un nouveau poste qui demande l'approbation de la Chambre des communes et du Sénat, qu'il devienne un agent du Parlement et qu'on puisse éventuellement l'ajouter à cette liste. On sait clairement ce que l'on considère comme étant un agent du Parlement.

La sénatrice Tardif : Merci de votre initiative législative, madame la députée, et bravo!

Mme Latendresse : Merci beaucoup.

La sénatrice Tardif : Selon la Loi sur les langues officielles, le vérificateur général, entre autres, est mentionné comme étant un agent du Parlement et en tant que tel il doit être capable de communiquer avec les citoyens canadiens, les parlementaires et le grand public.

Songiez-vous à modifier la Loi sur les langues officielles? Pourquoi avez-vous opté pour un nouveau projet de loi?

Mme Latendresse : Les deux options étaient valides. Nous avons préféré procéder avec un projet de loi distinct qui concerne spécifiquement les agents du Parlement, mais nous aurions pu aussi simplement modifier la Loi sur les langues officielles par des amendements. C'est aussi ce que nous a conseillé l'équipe législative du Parlement.

La sénatrice Tardif : Croyez-vous que cela s'arrime bien avec la Loi sur les langues officielles?

Mme Latendresse : Oui, les deux se complètent très bien, et M. Fraser était de cet avis lorsque nous l'avons consulté sur le sujet.

Senator Champagne: Ms. Latendresse, I find it unfortunate that we had to resort to such a bill. It is not that I oppose the bill, but I am sorry it had to come to this. Why is that?

The Official Languages Act has been around for 50 years. The majority of successive governments have made sure to encourage people to be bilingual. Here we have an exception to the rule, and now we have this bill. That is what saddens me. It will not prevent me from supporting the bill, but it is still troublesome. I have been in politics since 1984 — so I have been around for a few years — and it is difficult that we find ourselves having to adopt such a bill, that francophones are still in this position in Canada.

On behalf of everyone, thank you for your initiative, but we should not have to need it.

Ms. Latendresse: I could not agree more. A good tradition has been broken. It really is a pity to have to put this in a bill to ensure that nothing like this happens again. This bill is a case in point because most people see how important it is. As you say, it is a pity to have to resort to legislative measures to ensure this, but now we do not need to worry that this kind of thing will happen again.

Senator Mockler: I would also like to congratulate you, Ms. Latendresse. You said that we should not completely distort the bill, either. To follow up on Senator Tardif's question about the choice between the Official Languages Act and a new bill, if I understand correctly, you took the opportunity to speak with other people who more or less recommended that you choose the private member's bill. Why not the Official Languages Act then?

Ms. Latendresse: The purpose of both options was the same, but this approach allowed us to have a bill that had to go through all the stages. The parliamentary legislative advisors explained to us that there would be very little difference when it was applied later. That is what we chose, but the other option would have been just as valid and feasible.

Senator Mockler: If you had instead decided to amend the Official Languages Act, do you think you would have had the same support? Would there have been some resistance had you chosen the Official Languages Act or would it have opened a can of worms?

Ms. Latendresse: That is a good question. I had never thought about it. The way it was explained to me, it would not have changed how the bill was worded or the amendment to the act. So I do not think the support would have changed because the purpose remains the same. It is just the process that changes a little.

La sénatrice Champagne : Madame Latendresse, cela m'attriste qu'on ait besoin de recourir à un tel projet de loi. Ce n'est pas que je suis contre le projet de loi, mais je suis triste qu'on ait dû le faire. Comment se fait-il?

La Loi sur les langues officielles existe depuis 50 ans. La majorité des gouvernements successifs ont fait en sorte d'amener les gens à être bilingues. Voilà que nous avons une exception à la règle et nous nous retrouvons avec ce projet de loi. C'est ce qui m'attriste. Cela ne m'empêchera pas de voter pour le projet de loi, mais c'est quand même gênant. Je suis dans le monde politique depuis 1984 — cela fait quand même quelques années —, et que nous nous retrouvions à devoir adopter un tel projet de loi, que les francophones en soient encore là au Canada, c'est difficile.

Je vous remercie au nom de nous tous pour votre initiative, mais nous ne devrions pas avoir besoin de cela.

Mme Latendresse : Je ne pourrais pas ne pas être d'accord avec vous. C'est une bonne tradition qui a été brisée. C'est effectivement dommage de devoir mettre cela dans une loi pour s'assurer qu'aucun autre accroc de ce genre n'arrive. Ce projet de loi va de soi, car la plupart des gens voient à quel point c'est important. C'est dommage, comme vous le dites, d'en être rendu à l'aspect législatif pour s'en assurer, mais maintenant, nous pouvons être rassurés que ce genre de chose ne se reproduise plus.

Le sénateur Mockler : Je tiens moi aussi à vous féliciter, madame. Vous avez dit qu'il ne fallait pas non plus dénaturer le projet de loi. Pour faire suite à la question de la sénatrice Tardif en ce qui concerne l'option entre la Loi sur les langues officielles et un nouveau projet de loi, si je comprends bien, vous avez eu l'occasion de discuter avec d'autres personnes qui vous ont plus ou moins suggéré d'opter pour le projet de loi privé. Pourquoi pas la Loi sur les langues officielles alors?

Mme Latendresse : L'une ou l'autre option visait le même but, mais cette façon de faire nous permettait d'avoir un projet de loi qui devait passer toutes les étapes, mais les conseillers législatifs du Parlement nous ont expliqué que pour son application par la suite, il n'y avait pas beaucoup de différences qui en découlaient. C'est l'option que nous avons choisie, mais l'autre aurait été tout aussi valable et possible.

Le sénateur Mockler : Si on avait plutôt décidé de modifier la Loi sur les langues officielles, selon vous, l'appui aurait-il été le même? Choisir la Loi sur les langues officielles aurait-il amené de la résistance ou ouvert une porte qu'il aurait été difficile de fermer par la suite?

Mme Latendresse : C'est une bonne question, et je n'y avais jamais pensé. De la façon dont on me l'a expliqué, cela n'aurait pas changé ni la façon dont le projet de loi était formulé ni l'amendement à la loi. Je ne crois donc pas que cela aurait modifié l'appui puisque l'objet visé reste le même. C'est juste le processus qui change un peu.

Senator Robichaud: I have an observation. When the unilingual Auditor General was appointed, I asked myself whether a unilingual francophone could have gotten the job. We really need to ask ourselves that.

My question is this: certain clauses were removed from your bill, and I understand that people do not really want to put them back in because we could do it here. How do you feel about that?

Ms. Latendresse: As I said earlier, I think the bill has greater scope with the clauses as we drafted them and that were included at the outset.

If you want to try to put them back in, you would have my support, but I am aware that in a majority government and a majority Senate situation, these amendments are not the end of the world. They were reasonable, but I would have liked more of an explanation as to why these amendments have been made because some of them have still not been explained.

As for removing the preamble, for example, I asked my MP colleagues who presented the amendment, but I failed to understand why they decided to remove the preamble, which is useful for future legislators. So I do not understand why, but at the same time it is not really part of the legislative aspect of the bill, as many people have already mentioned; it is simply an explanation and does not change the scope of the bill.

Whether the preamble is there or not does not change the scope, but it provides a better explanation of the reasons behind the bill. Ultimately, I do not have a lot of problem with the fact that it is no longer there.

Senator Robichaud: I assure you, Ms. Latendresse, that I do not intend to propose we reintroduce the clauses for the simple reason that we are between a rock and a hard place, because to do so would mean sending the bill back to the House of Commons. The House of Commons might be adjourned at this very moment, it might have prorogued, and your bill would be lost. We would have to start all over again in a new parliamentary session. I will be pleased to support it with all my energy.

Ms. Latendresse: Just to assure you, as well, what you are saying does not apply to private member's bills. Private member's bills pick up where they left off when Parliament prorogued. However, it is important that this bill be passed as quickly as possible.

Senator Robichaud: That would be another reason to abolish the Senate, would it not?

Senator Tardif: I am disappointed that the preamble is not there because I think it is important and creates the context, the interpretation framework for the bill.

Le sénateur Robichaud : J'aurais une observation à faire. Lors de la nomination du vérificateur général unilingue, je me suis posé la question, à savoir si un francophone unilingue aurait pu obtenir ce poste. Il faut vraiment se poser la question.

Voici ma question : on a éliminé certains articles de votre projet de loi et je crois comprendre qu'on ne tient pas tellement à les réintégrer dans le projet de loi parce que nous pourrions le faire ici. Quels sont vos sentiments à ce propos?

Mme Latendresse : Comme je le mentionnais plus tôt, personnellement, le projet de loi avait une plus grande portée avec les articles tels que nous les avons rédigés et qui étaient inclus au début.

Si cela vous intéresse d'essayer de les réintégrer, vous auriez mon appui, mais je suis consciente qu'en situation de gouvernement majoritaire, de Sénat majoritaire, ce n'est pas la fin du monde d'avoir eu ces amendements. Ils étaient raisonnables, mais j'aurais aimé avoir plus d'explications à savoir pourquoi ces amendements ont été apportés, parce que certains sont restés sans réponses.

Pour ce qui est d'enlever le préambule, par exemple, j'ai posé la question à mes collègues députés qui présentaient l'amendement, mais je n'ai pas réussi à comprendre pour quelle raison ils avaient décidé de retirer le préambule, car c'est utile pour les législateurs dans le futur, puis je n'ai pas compris pourquoi, mais en même temps, comme plusieurs l'ont mentionné avant, cela ne fait pas réellement partie de l'aspect législatif du projet de loi, c'est simplement à titre explicatif et cela ne change pas la portée du projet de loi.

Que le préambule soit là ou pas ne change pas la portée sinon d'aider à mieux expliquer les raisons qui ont motivé le projet, mais, en fin de compte, je n'ai pas beaucoup de problèmes avec le fait qu'il ne soit plus là.

Le sénateur Robichaud : Je vous rassure, madame Latendresse, je n'ai pas l'intention de faire une proposition pour réintroduire les articles pour la simple raison que nous nous retrouverions entre l'arbre et l'écorce, car pour ce faire, il faudrait renvoyer le projet de loi à la Chambre des communes. La Chambre des communes pourrait être ajournée à ce moment-là, il pourrait y avoir prorogation, et votre projet de loi serait perdu et alors il faudrait recommencer à zéro dans une nouvelle session parlementaire. Je me contenterai de l'appuyer de toutes mes forces.

Mme Latendresse : Juste pour vous rassurer aussi, ce que vous dites ne s'applique pas aux projets de loi privés. Les projets de loi privés sont repris à l'étape où ils en étaient rendus au moment de la prorogation. Toutefois, il est important que ce projet de loi soit adopté le plus rapidement possible.

Le sénateur Robichaud : Ce serait une autre raison pour abolir le Sénat, n'est-ce pas?

La sénatrice Tardif : Je suis déçue que le préambule n'y soit pas parce que je crois qu'il est important et que cela crée le contexte, le cadre d'interprétation pour le projet de loi.

I would like to go back to clause 3, which was removed and which dealt with offices that the Governor-in-Council may, by order, add to the list of offices in section 2. What offices do you think could be added to the list?

Ms. Latendresse: Last week, there was a bill to ensure that the Parliamentary Budget Officer becomes an official agent of Parliament, with the office and resources that come with the position. The bill also mentioned that the candidate had to be selected by the House.

As soon as the government or the House of Commons decides to add an agent of Parliament office to its roster, I think it would have been good to have the Governor-in-Council automatically say that legislation exists requiring agent of Parliament offices to be bilingual. It would be logical for this new agent of Parliament to be included on the list.

We had no problem with allowing the Governor-in-Council to add offices. Removing that clause would mean that full parliamentary approval would be required to add an office.

Senator Tardif: That would require new legislation or an amendment.

Ms. Latendresse: Or an amendment to this very piece of legislation.

Senator Tardif: That is regrettable.

The Chair: If there are no further questions, Ms. Latendresse, I would like to thank you, on behalf of the committee, for appearing here today. Congratulations on your bill. Good work.

Ms. Latendresse: Thank you.

The Chair: Honourable senators, we will now move to clause-by-clause.

Does everyone have a copy of the bill?

Hon. Senators: Yes.

Senator Robichaud: Do you need a motion to move to clause-by-clause?

The Chair: Yes, I am getting to that. You have a copy of Bill C-419, An Act respecting language skills. The bill contains two clauses.

Is it agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-419, An Act respecting language skills?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the title stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed.

J'aimerais revenir à l'article 3 qui a été supprimé, qui traitait des postes que le gouverneur en conseil pouvait, par décret, ajouter à la liste des postes énumérés à la liste de l'article 2. Quels postes, selon vous, pourrait-on rajouter à cette liste?

Mme Latendresse : La semaine dernière, il y avait un projet de loi pour faire en sorte que le directeur parlementaire du budget devienne un agent du Parlement officiel, avec le bureau et les ressources qui viennent avec le poste. Le projet de loi mentionnait également que le candidat devait être sélectionné par la Chambre.

Du moment que le gouvernement ou la Chambre des communes décide d'ajouter un poste d'agent du Parlement à son personnel, je crois que ça aurait été une bonne mesure qu'automatiquement, le gouverneur en conseil dise qu'une loi existe exigeant que les postes d'agents du Parlement soient bilingues. Il serait logique que ce nouvel agent du Parlement soit inclut dans cette liste.

On ne voyait pas de problème à laisser la possibilité au gouverneur en conseil de rajouter des postes. Enlever cet article ferait que pour ajouter un poste, il faudra l'approbation du Parlement au complet.

La sénatrice Tardif : Ça prendrait une nouvelle loi ou une modification.

Mme Latendresse : Ou un amendement à cette même loi.

La sénatrice Tardif : C'est regrettable.

La présidente : S'il n'y a pas d'autres questions, madame Latendresse, j'aimerais vous remercier, au nom du comité, pour votre comparution et félicitations pour votre projet de loi. Bon boulot, beau travail.

Mme Latendresse : Merci.

La présidente : Honorables sénateurs, nous passons maintenant à l'étude article par article.

Tout le monde a devant lui la copie du projet de loi?

Des voix : Oui.

Le sénateur Robichaud : Est-ce que vous avez besoin d'une motion pour passer article par article?

La présidente : Oui, j'y arrive. Vous avez une copie du projet de loi C-419, Loi concernant les compétences linguistiques en main. Le projet de loi comprend deux articles.

Est-il convenu de procéder à l'étude article par article du projet de loi C-419, Loi concernant les compétences linguistiques?

Des voix : D'accord.

La présidente : Êtes-vous d'accord de suspendre l'adoption du titre?

Des voix : D'accord.

La présidente : D'accord.

Shall clause 1, which contains the short title, stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed.

Shall clause 2 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

Shall clause 1, which contains the short title, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

Shall the title carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

Shall the bill carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

Is it agreed that I report this bill to the Senate?

Hon. Senators: Yes.

The Chair: We will table it while the Senate is sitting tonight.

Honourable senators, this is our last committee meeting before we adjourn for the summer. I would like to thank the staff and wish the committee members and staff a wonderful summer. Thank you very much for your cooperation.

(The committee adjourned.)

Êtes-vous d'accord de suspendre l'article 1 qui contient le titre abrogé?

Des voix : D'accord.

La présidente : D'accord

L'article 2 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

La présidente : Adopté.

L'article 1 qui contient le titre abrégé est-il adopté?

Des voix : D'accord.

La présidente : Adopté.

Le titre est-il adopté?

Des voix : D'accord.

La présidente : Adopté.

Le projet de loi est-il adopté?

Des voix : D'accord.

La présidente : Adopté.

Est-il convenu que je fasse rapport de ce projet de loi au Sénat?

Des voix : Oui.

La présidente : Nous allons le déposer à la séance du Sénat de ce soir.

Cette réunion, honorables sénateurs, est la dernière réunion du comité avant l'ajournement de l'été. J'aimerais remercier le personnel et souhaiter aux membres du comité et au personnel un bel été. Merci beaucoup de votre collaboration.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Monday, June 10, 2013

Association des universités de la francophonie canadienne et Consortium national de formation en santé:

Jocelyne Lalonde, Executive Director.

Monday, June 17, 2013

Office of the Commissioner of Official Languages:

Graham Fraser, Commissioner of Official Languages;

Sylvain Giguère, Assistant Commissioner, Policy and Communications Branch;

Ghislaine Charlebois, Assistant Commissioner, Compliance Assurance Branch;

Johane Tremblay, Director and General Counsel, Legal Affairs Branch.

Alexandrine Latendresse, Member of Parliament for Louis-Saint-Laurent, sponsor of the bill.

TÉMOINS

Le lundi 10 juin 2013

Association des universités de la francophonie canadienne et Consortium national de formation en santé :

Jocelyne Lalonde, directrice générale.

Le lundi 17 juin 2013

Commissariat aux langues officielles :

Graham Fraser, commissaire aux langues officielles;

Sylvain Giguère, commissaire adjoint, Direction générale des politiques et des communications;

Ghislaine Charlebois, commissaire adjointe, Direction générale de l'assurance de la conformité;

Johane Tremblay, directrice et avocate générale, Direction générale des affaires juridiques.

Alexandrine Latendresse, députée de Louis-Saint-Laurent, marraine du projet de loi.